

n° 66
2^{ème} semestre 2018

Anché

86700



Photo : Les jeux du Pré du Pont © Claude Fayoux

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Commission Bulletin Municipal et Communication

*Martine Mousserion, Patrick Gormally, Cédric Rolland, Bertrand Thibault,
Claude Fayoux, Michel Millet, Éric Vuarnesson*

SOMMAIRE

LE MOT DE MADAME LE MAIRE.....	p. 4
AU CONSEIL MUNICIPAL.....	p. 5
INFORMATIONS.....	p 10
ETAT CIVIL, second semestre 2018	p 25
CCAS.....	p 25
VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS	p 26
LE PROGRES AU FIL DES ANS.....	p 30
<i>Michel Millet</i>	
POESIE - Pierre d'Anché.....	p 34
<i>Patrick Gormally</i>	
POESIE - André Bégulier.....	p 36
PROSE.....	p 39
<i>Claude Fayoux</i>	
HISTOIRE - Les soldats d'Anché dans la Grande Guerre ...	p 40
<i>Gwénaëlle Augry</i>	
LE PIGEONNIER.....	p 42
<i>Patrick Gormally</i>	
ENIGME.....	P 43
CARTES POSTALES ANCIENNES.....	p 44
PRENONS NOS BINETTES	p 45
AGENDA.....	p 46

LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Anché, le 24 janvier 2019

Chers habitantes et habitants d'Anché,

Tout d'abord, permettez-moi, puisque nous sommes toujours en janvier, de vous renouveler tous mes vœux pour 2019.

Nous avons eu une belle cérémonie pour cette occasion, le dimanche 6 janvier dernier, dans notre salle des fêtes qui, par étapes appréciables, continue de faire « peau neuve ». Cette année, elle va poursuivre sa transformation, après s'être dotée de sanitaires et d'un nouvel agencement de cuisine en 2017, et de radiateurs et d'huissieries en 2018.

Vous étiez nombreux en ce premier dimanche de l'année à venir partager le verre de l'Amitié et à échanger des souhaits de bonne santé et de réussite. C'est signe que la convivialité et la rencontre sont primordiales au cœur de nos vies.

Se retrouver, se rassembler, échanger, passer un bon moment ensemble (à tout instant de l'année, mais peut-être plus encore en ces jours d'hiver, froids, ternes et gris) est un socle fort du bien vivre ensemble. Il fait se sentir bien, au sein d'une communauté, d'un village.

Et le 20 janvier, lors d'un autre dimanche d'hiver bien gris, nous nous sommes retrouvés à nouveau, un peu moins nombreux certes, mais motivés et enthousiastes, pour la désormais traditionnelle « dictée d'ot' foué » (c'est la 5^{ème} édition). Ce fut un bel après-midi, ponctué de discussions animées, qui s'est terminé en beauté par un « quatre heures » d'écolier.

En ces temps difficiles et troublés, où beaucoup d'entre vous vivent peines et maladies et où la situation nationale et internationale est plus que jamais incertaine et souvent anxiogène, il est bon de se recentrer sur ce qui unit, ce qui rassemble et non sur ce qui divise. A notre niveau, dans notre petite commune d'Anché, nous savons être ensemble et partager ce sentiment de camaraderie qui semble tant manquer à d'autres niveaux et qui est recherché, parfois vainement ...

Ainsi, en février, nous aurons les représentations de notre troupe de théâtre. Bons moments et rires en cascades vont être au rendez-vous. « Les Compagnons de la Bonne Humeur » portent bien leur nom ! Pour rassembler et faire passer de bons moments, on peut compter aussi sur les différentes manifestations que propose l'Anchentée, la bien nommée.

Notre salle des fêtes, vous le voyez, ne va pas souvent être vide, et c'est tant mieux !

Un grand merci à tous ceux qui permettent la vie et l'animation de notre village. Chacun peut ainsi s'y sentir bien.

Je profite de ces lignes pour rappeler que chacun peut, jusqu'au 20 février, venir s'exprimer dans le cahier de doléances qui est à votre disposition en mairie, aux heures d'ouverture.

Je tiens à remercier la commission communication qui prépare avec maestria et assiduité tous nos bulletins municipaux. Nous y avons accueilli de nouveaux contributeurs !

Pour conclure je voudrais souligner l'excellent travail de mémoire et de recherche qu'a effectué madame Gwenaëlle Augry avec la très intéressante exposition sur le monument aux Morts et les soldats d'Anché de la Grande Guerre. Merci aussi à Jean-Michel Baufreton, du Souvenir français ! Présentée le 6 janvier, cette exposition a beaucoup plu. Vous la retrouverez dans les pages de nos prochains bulletins.

Bonne et heureuse année 2019 à vous tous, chers habitantes et habitants d'Anché !

Bien à vous,
Votre Maire, Martine MOUSSERION

AU CONSEIL MUNICIPAL

(Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018)

*Les registres des délibérations peuvent être consultés en mairie et les réunions sont publiques.
Voici les résumés affichés à l'extérieur de la mairie dans la semaine qui suit chaque réunion.*

REUNION DU 11 JUILLET 2018

Présents: Martine MOUSSERION, Cédric ROLLAND, Claude MALLET, Bertrand THIBAUT, Patrick GORMALLY, Marinette FAYOUX

1. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET RAPPORTS DES DELEGUES

Bulletin municipal et communication consultations du site de la commune en hausse.

Assainissement la station d'épuration semble émettre des effluents anormaux.

Le SIVEER, auquel la compétence d'assainissement a été transférée, en a été informé.

SIVOS le transport scolaire ne desservira pas la Cluzaudière pour des raisons de sécurité.

10 enfants d'Anché sont scolarisés en maternelle à Payré et 15 en primaire à Voulon.

Achat d'un véhicule utilitaire

L'Express Renault utilisée pour le service technique doit être contrôlée en août et risque d'être déclarée hors service. Il est décidé de pourvoir la remplacer si les travaux de remise en état sont trop importants ; l'achat d'un véhicule adapté sera engagé s'il y a lieu.

2. DISSOLUTION DU CCAS

La nouvelle organisation territoriale de la République a supprimé l'obligation de disposer d'un centre communal d'action sociale pour les communes de moins de 1500 habitants et la Direction Générale des Finances publiques encourage la suppression. Les membres du CCAS s'étant exprimés en accord, le CCAS sera dissout au 31 décembre 2018.

3. PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Une première réunion de commissions communales, avec la participation d'autres personnes extérieures, a eu lieu le 30 juin dernier à la salle des fêtes.

4. VOIRIE

Devis Un devis est attendu pour la réfection du chemin rural de Fontmort à Vivonne dans sa partie goudronnée. Pour l'amélioration mécanique des chaussées par projection de gravillons enrobés un devis de 20991.60 € (17493 € HT) est présenté.

Emprunt voirie

Pour l'amélioration mécanique des chaussées :

* Montant des devis : 20991.60 € TTC

* autofinancement : 10991.60 €

* Emprunt au Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou: 10000 € taux 1.54 % durée 15 ans

Enfouissement de l'éclairage public Villenon – les Caultières

Réalisé récemment par SOREGIES.

5. DEFENSE INCENDIE

Les différents points de protection ont été répertoriés par le S.D.I.S de Poitiers pour la totalité du territoire mais tous ne sont pas opérationnels.

6. SALLE DES FETES

Règlement de la retenue de garantie pour travaux d'aménagement des sanitaires

Conditionnée par une réparation restant à effectuer

Travaux d'amélioration thermique

Ils débiteront en octobre. Les mises à disposition seront suspendues pendant les travaux et dans l'attente de la réouverture de l'établissement.

Emprunt

* Montant des devis : 42930 € TTC

* Subventions de l'Etat : 10914 €

* Subvention du Département : 14553 €

* autofinancement : 1495 €

* FCTVA (2020) : 5968 €

* Emprunt au Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou: 10000 € taux 1.54 % durée 15 ans

7. DECISIONS MODIFICATIVES

BUDGETAIRES

Affectation des résultats budget Anche-Commerce

résultat d'exploitation : excédent 2095.59 €

affectation compl : excdt 2095.59 €

résultat reporté fonctmt : néant

résultat invest reporté : déficit : 6963.10 €

Budget Anché-Commerce (DM 1/2018)

Fonctionnement

Dépenses : résultat reporté : - 4867.51 €

Recettes : subv commune : + 4867.51 €

Budget Principal Mairie (DM 1/2018)

Fonctionnement :

dépenses : art 022 (dépenses imprévues) : - 2367.51 € art 657364 (subvention budget à caractère ind. et comm.) : + 2367.51 €

Investissement :

dépenses : art 2151/0039 (réseaux de voirie) : + 20992 €

recettes :

art 1641/0039 (emprunts) :

+ 10000 €

art 1323/0039 (subv. Déptmt) : + 10992

8. AVENANT A CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION pour la réalisation et le contrôle des dossiers de la CNRACL : renouvelée pour ne pas interrompre le service.

9. CONVENTION SOREGIES relative aux aides aux économies d'énergie sur le patrimoine bâti communal : sera signée.

10. DEMANDES DE SUBVENTION D'ASSOCIATIONS

150 € à l'Anchentée pour aide à la création (association domiciliée à Anché).

11. DEBAT autour de la création d'une commune nouvelle :

Un projet porté par M. le Maire de Couhé est évoqué et commenté (pas d'adhésion d'Anché dans le contexte actuel).

12. QUESTIONS DIVERSES

Diverses animations : Alternatiba remercie pour la mise à disposition du Pré du Pont pour une soirée conférences publiques et rencontres sur le thème des alternatives au réchauffement climatique. Meeting aérien à l'aérodrome de Couhé le dimanche 22 juillet 2018.

Divagation des chiens : malgré les avertissements à leurs responsables certains chiens occasionnent régulièrement de la gêne auprès des habitants.

Fleurissement : Compte rendu des observations du jury du concours des villages fleuris qui a visité le bourg le 6 juillet dernier et regrette l'absence de participation des bénévoles.

Entretien d'habitations Le défaut d'entretien de deux maisons inoccupées de Villenon

Prochaine réunion du Conseil Municipal le mercredi 19 septembre prochain.

REUNION DU 19 SEPTEMBRE 2018

Présents: Martine MOUSSERION, Cédric ROLLAND, Bertrand THIBAUT, Samuel MARSAULT, Marinette FAYOUX, Sophie de LAUZON, Olivier PENOT.

1. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET RAPPORTS DES DELEGUES

Bulletin municipal : distribué fin août.

CCAS : de nouvelles formules d'animations pour les enfants sont cherchées en raison de la fermeture temporaire de la salle des fêtes.

Voirie : Aides de la communauté de communes : 16376 € en investissement et 4094 € en fonctionnement devraient être attribués à Anché en 2019.

2. BAIL DU DEBIT DE BOISSONS

Il sera résilié au 30 septembre 2018 pour répondre favorablement à la demande de M. DANILEVICIUS, actuel exploitant.

3. VOIRIE

Facturation de travaux : sursis au règlement d'une facture pour signalisation horizontale.

Devis : un devis d'un montant de 9996 € émanant de la SARL ECO PATCHER de Vaux-en-Couhé, pour l'amélioration mécanique de la chaussée par projection de gravillon est accepté.

Demande de subvention ACTIV 2018 : afin de financer les travaux de voirie les plus urgents pour sécuriser la circulation des usagers sur les voies publiques communales (amélioration mécanique des chaussées par projection de gravillons enrobés)

4. DEFENSE INCENDIE :

Un devis pour la défense incendie de la scierie est attendu. Un devis pour la pose d'une borne incendie à l'entrée du terrain de loisirs (2448 € TTC) est mis en attente des précisions.

5. PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Compte rendu d'une réunion pour l'établissement du PLUI avec préparation du zonage.

6. COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU

Modification des statuts : autorisée par le Conseil Municipal.

7. SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DU CLAIN SUD

Demande d'adhésion portant modification du périmètre pour intégrer la communauté de communes de Charente Limousine pour les communes de Hiesse, Epenède, Lessac et Pleuville : accord unanime du Conseil en faveur du changement de périmètre.

8. QUESTIONS DIVERSES

Travaux d'entretien de voirie par entreprise : un paysagiste récemment installé au Courtioux pourra être contacté si la commune fait à nouveau appel à un service extérieur.

Nuisances sonores : des habitants se plaignent des aboiements de chiens aux Plantes et de tapages nocturnes provenant d'une salle de réception récemment ouverte aux Caultières.

Vitesse excessive : dans le lotissement du Bourg.

Fleurissement : l'association l'Anchentée accepte de participer au fleurissement en achetant et en plantant des bulbes ; 300 € du budget communal seront consacrés à cette dépense.

Un Passage pour piétons à l'entrée du terrain de loisirs est demandé par des usagers.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le lundi 22 octobre.

REUNION DU 22 OCTOBRE 2018

le quorum n'étant pas atteint à l'ouverture de la séance, Mme la Maire décide de la renvoyer au 6 novembre ; le Conseil Municipal pourra alors délibérer quel que soit le nombre des présents.

REUNION DU 6 NOVEMBRE 2018

Présents: Martine MOUSSERION, Cédric ROLLAND, Claude MALLET, Bertrand THIBAUT, Marinette FAYOUX, Sophie de LAUZON, Olivier PENOT.

Démission d'un Conseiller Municipal : M. Joël BLANLOEIL a déménagé hors région.

1. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET RAPPORTS DES DELEGUES

Bulletin municipal et communication : la rédaction du prochain numéro est en cours.

CCAS : les activités d'Halloween ont été annulées en raison des travaux de la salle des fêtes ; une réflexion sera engagée pour proposer une animation pour Noël.

Salle des fêtes : les travaux d'amélioration thermique viennent d'être achevés. Une visite des commissions compétentes est demandée pour permettre d'ouvrir l'établissement au public. Des tables moins lourdes seront achetées en 2019.

Voirie : 2135 m de voies rurales sont classées en voies communales, conformément au plan qui est présenté, portant à 16184 ml le total de la longueur de ces voies.

2. FONDS DE CONCOURS 2017 POUR EQUIPEMENTS COMMUNAUX

La C.C. du Civraisien en Poitou versera un fonds de concours pour l'aide au fonctionnement d'équipements communaux d'équipements communaux pour l'exercice 2017 (3076 €)

3. PLUI : DROIT DE PREEMPTION

Des informations relatives à l'élaboration et à l'application du PLUI sont données.

Un droit de préemption urbain est instauré et deviendra applicable après l'adoption du PLUI.

4. DEFENSE INCENDIE

Une demande d'acquisition de l'ancien terrain de football reçoit un avis défavorable en attente de connaître le classement de ces terrains dans le PLUI. La mise en place de la défense incendie de la scierie est étudiée. Les contraintes d'entretien de la voirie en cas d'extension de l'entreprise sont évoquées. 2448 € seront prévus au prochain budget pour une borne incendie route du Pont (au niveau du terrain de loisirs).

5. CREATION D'UN COMITE CONSULTATIF DES AFFAIRES SOCIALES

Pour préparer les décisions portant sur les domaines d'activité gérés jusqu'au 31 décembre prochain par le CCAS un comité est nommé. Il doit être présidé par un Conseiller Municipal et peut comprendre des personnes qualifiées extérieures au Conseil.

6. PERSONNEL TECHNIQUE TITULAIRE : attribution d'indemnités.

7. NOM DE RUE pour la voie desservant la scierie « route de la Vallée Grelet de Villenon ».

8. PROJET DE COMMERCE porté par un habitant de la commune pour l'installation d'une épicerie dans le bourg en 2019, dans les locaux du café.

9. QUESTIONS DIVERSES

Mise à disposition d'une salle de l'ancienne épicerie sise 1, route du Pont, pour stocker du matériel de « l'Anchentée » (mise à disposition gratuite du local - intérêt public)

Achat d'un véhicule utilitaire (réformé du SDIS) RENAULT Kangoo au prix de 1500 €.

Ecoles : 73 élèves d'Anché fréquentent les écoles de Payré et du SIVOS Anché et Voulon.

Menaces à l'encontre d'un agent communal : dépôt de plainte

Des menaces ayant été inscrites dans l'espace public contre l'agent technique, la commune portera plainte contre les auteurs des graffitis visant la personne dans sa fonction, afin que la gendarmerie mène une enquête et retrouve les coupables.

Diverses manifestations le 11 novembre prochain pour commémorer le centenaire de l'armistice.

Exercices militaires : des véhicules blindés légers pourront circuler sur le territoire communal entre le 7 et le 10 décembre prochain.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le lundi 10 décembre.

Étaient présents: Martine MOUSSERION, Cédric ROLLAND, Claude MALLET, Bertrand THIBAUT, Patrick GORMALLY, Samuel MARSAULT, Marinette FAYOUX, Sophie de LAUZON, Olivier PENOT.

1. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET RAPPORTS DES DELEGUES

Bulletin municipal et communication : Le n° 66 est en cours de rédaction pour paraître début 2019. Le site internet de la commune pourra changer d'hébergeur. Différents organismes pourront aider les personnes en « rupture informatique » pour l'utilisation des services par Internet.

CCAS et commission sociale : les étrennes seront distribuées le 15 décembre aux personnes de plus de 75 ans habitant la commune. Dictée d'Autrefois » le 20 janvier 2019.

Travaux salle: la commission préfectorale a donné un avis favorable à la réouverture.

Voirie : pour les travaux d'amélioration mécanique des chaussées une subvention de 4847 € a été accordée par le Département.

Plusieurs chemins ruraux goudronnés sont reclassés en voies communales

2. LIGNE DE TRESORERIE mise en place pour 1 an (50 000 € à 0.89 %)

3. PRISE EN CHARGE de DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE B. P.

Dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2018 pour les opérations suivantes :
salle des fêtes : 11000 € ; voirie : 5998 € ; mairie : 5375 €

4. DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Sans objet pour le budget primitif principal.

5. SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DU CLAIN SUD

La demande d'adhésion de la Villedieu du Clain acceptée entraîne une modification du périmètre.

6. PLUI : débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable :

La Comm. Communes du Civraisien en Poitou est compétente en matière d'urbanisme. Le PADD constitue une pièce maîtresse du PLUi (...). L'exposé du projet et la présentation des orientations du PADD amènent plusieurs observations et de nombreux commentaires concernant le classement envisagé pour les terrains communaux.

7. COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES 2019

Remplacera l'actuelle commission administrative dans le cadre de la réforme de la gestion des listes électorales qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. M. Bertrand THIBAUT est nommé à cette fonction ; un délégué sera désigné par le préfet et un délégué par le président du TGI.

8. NOMINATION D'UN DELEGUE AU Comité National d'Action Sociale

Mme Sophie de LAUZON est désignée déléguée au collège des élus auprès du CNAS

9. TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS DE LA MAIRIE

Les demandes d'aides à l'Etat et au Département pour la réfection de la toiture et l'amélioration thermique sont reportées (majorité) en attente de devis plus complets.

10. ACHAT DE 10 TABLES POUR LA SALLE DES FETES : 957 € TTC en investissement

11. QUESTIONS DIVERSES

Débit de boissons : du matériel professionnel appartenant au dernier exploitant sera acquis par la commune pour 939 € TTC.

Villages fleuris : le Département a attribué le 5^{ème} prix à la commune.

Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (sécheresse 2018) : déposée

Vœux du maire : le dimanche 6 janvier 2019 à la salle des fêtes.

Prochaines réunions du Conseil Municipal : les lundis 14 janvier, 11 février et 11 mars prochain.

INFORMATIONS

Commission communale :

*Ms Patrick GORMALLY, Claude FAYOUX, Michel MILLET,
Cédric ROLLAND, Bertrand THIBAUT, Éric VUARNESSON*

VOTRE MAIRIE

Adresse : 1, place Odile Bibaud
86700 ANCHÉ

Tél. : **05 49 42 42 77**

Adresse électronique : anche@departement86.fr

Site internet : www.anche-village.net

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Mardi : 9h à 12h / 14h30 à 17h

Mercredi : 9h à 12h / 14h30 à 17h

Vendredi : 9h à 12h / 14h30 à 17h

Samedi : 10h à 12h

Le Maire, Mme MOUSSERION : 06 83 80 84 09

Les Adjoints : M. Cédric Rolland : 06 69 55 96 23 ;

M. Claude Mallet : 05 49 42 77 70

À VOTRE ÉCOUTE

ASSISTANTE SOCIALE :

Mme CHARBONNEAU

Maison Départementale de la Solidarité
11, rue Salvador Allende, 86400 CIVRAY

Reçoit à GENCAY : le lundi matin (maison des services publics) sur rendez-vous à prendre au secrétariat de la M.D.S. Civray

Tél. : **05 49 87 01 35**

POUR LES RETRAITÉS :

ÉQUIPE DU CLIC (LUSIGNAN) :

Secrétaire, chargée d'évaluation,
infirmière coordinatrice du RÉSEAU
GÉRONTOLOGIQUE DU VAL DE VONNE
05 49 54 38 62

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES



	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Forfait week-end (48h)	160 €	200 €
Forfait en semaine (48h)	120 €	150 €
Associations	0 €	0 € pour Com. Com. Civraisien en Poitou

CAUTION : 200 €

GENDARMERIE

.....

05.49.59.20.16

Composer le 17 uniquement pour les urgences.

L'accueil du public à la Brigade de gendarmerie de Couhé (avenue de la Gare) est le suivant :

Lundi de 8 h à 12 h

Mercredi de 14 h à 18 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Samedi de 14 h à 18 h

Il est conseillé de téléphoner à la Brigade avant de se présenter à l'accueil. Vous pourrez être invités à vous présenter à Vivonne.

Déclarations en ligne :

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

.....

Bénévole nommé par le ministère de la justice, Monsieur Jean-Paul BERGER, reçoit sur rendez-vous à la MAISON DES SERVICES de LUSIGNAN le 1^{er} mercredi matin de chaque mois entre 8h30 et 12h.

Il est joignable par téléphone au **06 59 40 27 43** ou par courriel : jean-paul.berger2@orange.fr

Sa mission consiste à tenter de résoudre les conflits à l'amiable (problème de voisinage, difficultés avec artisans, etc.) afin d'éviter que le litige ne soit porté devant un tribunal.

SE RENDRE EN PAYS ETRANGER

.....

Consulter la page « conseils aux voyageurs » sur le portail : www.diplomatie.gouv.fr

VIENNE

INFOS SOCIALES

.....

Pour les interrogations dans tous les domaines de la vie quotidienne concernant les personnes âgées, prestations sociales, santé, enfance, logement, droits à l'emploi, etc. :

0 810 86 2000

« ALLO SERVICE PUBLIC »

.....

Pour toutes vos questions administratives, appelez le **39 39**

www.service-public.fr

CADASTRE

.....

Les extraits de plan dont vous pouvez avoir besoin sont sur Internet :

www.cadastre.gouv.fr

TRESOR PUBLIC

.....

Fonctionnement d'une permanence dans les locaux de la Trésorerie de **Couhé** les lundis matin (9h à 12h), mercredis après-midi (14h à 17 h) ; sur rendez-vous les vendredis matin (à prendre au 05 49 97 06 00) **ou** service impôts des particuliers à **Civray** (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30)

PACS

.....

Informations nécessaires et imprimés sur www.service-public.fr : particuliers/famille/Pacs

ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou a la compétence en matière de collecte des ordures ménagères. Pour toute question s'y rapportant, contacter le pôle de Couhé au **05 49 59 10 55**

Le service de collecte est maintenu pour les jours fériés, sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre. Les sacs pour le tri sélectif vous sont remis en mairie (un seul rouleau à chaque demande).

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Couhé (jusqu'au 31 mars 2019)
Lundi - mardi : 14h-17h
Mercredi : 9h-12h
Vendredi - samedi : 9h-12h / 14h-17h

OFFICE DE TOURISME DE COUHE

Accueil Civray : 2, place Leclerc 86400 Civray
05 49 87 47 73 tourisme.civraisien@gmail.com
Accueil Couhé (d'avril à octobre) :
57, Grand'Rue 86700 Couhé 05 49 59 26 71
tourisme.couhe@gmail.com
Accueil Gençay : place du Marché 86160 Gençay
05 49 45 23 31 tourisme.gencay@gmail.com

COMMERCES ITINERANTS

Dans le bourg :

Poissonnier : mardi vers 10h
Boucher-charcutier : vendredi 11h
Boulangier : du mardi au vendredi après 11h30
Épiceries : lundi 11h-12h, mardi 14h45-15h15
À Villenon :
Épiceries : lundi 10h- 11h, mardi 14h-14h15

Coiffeuse itinérante sur RDV :
univehairdanaelle@outlook.fr

GARE D'ANCHÉ

Horaires des trains de la ligne Poitiers-Angoulême-Poitiers : www.ter.sncf.com/poitou-charentes

LE CAR... PENSONS-Y

Infos en ligne : lignes-en-vienne.fr / Tél. **05 49 21 04 00** / HORAIRES DISPONIBLES EN MAIRIE

Titres	Prix de vente*
Titre unitaire	2,50 €
10 voyages	15 €
Mensuel	40 €
Annuel	400 €**
Mensuel Jeune	20 €
Annuel Jeune	200 €*
Coup de pouce mensuel	15 €***
Moins de 5 ans	Gratuit

OÙ ACHETER VOTRE TITRE DE TRANSPORT?
LES TITRES DE TRANSPORT (SAUF LES TITRES UNITAIRES, SONT EN VENTE DU TRANSPORTEUR EN CHARGE DE LA LIGNE

TRANSDEV 5, rue Bernard Palissy - Z.I. du Sanital BP 435
86104 Châtelleraut
LES RAPIDES DU POITOU 20, rue de la Plaine - 86000 Poitiers
TRANSPORTS MARTIN 8-10, rue des Métiers- 86500 Montmorillon
Accueils ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
ESPACE VENTE À LOUDUN 1, rue Gambetta- 86200 Loudun
Le lundi de 14h15 à 18h00 / du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h15 à 18h15 / Le samedi de 9h30 à 13h00.

Le conducteur de l'autocar ne vend que des titres unitaires ou des cartes 10 voyages. Pour des questions pratiques. Pensez à faire l'appoint, en espèces lorsque vous achetez votre titre de transport auprès du conducteur.

LES ABONNEMENTS et CARTE 10 TRAJETS nominatives sont rechargeables en agence ou sur la eBoutique disponible sur le site lignes-en-vienne.fr

* Plus d'infos : lignes-en-vienne.fr
** Les titres annuels peuvent être réglés en quatre fois.
*** Bénéficiaires de l'AAH / RSA ou demandeur d'emploi sur présentation de justificatif.

CHIENS

La divagation des chiens peut porter atteinte à la **sécurité** des personnes et provoquer des accidents de la circulation. Les animaux errants sont pris en charge par les services d'une société (SACPA) qui les capture et les remet à la fourrière (SPA de Poitiers). Gardés pendant une semaine, ils peuvent être restitués contre paiement des frais engagés.

Les aboiements intempestifs constituent un trouble à la **tranquillité** publique qui peut justifier l'intervention de la gendarmerie. N'hésitez donc pas à équiper votre chien d'un collier adapté.

Les déjections à proximité des maisons d'habitation sont aussi une réelle nuisance ! Les chiens ne pouvant être laissés sans surveillance effective (cf. le code rural), leur responsable est censé être informé du « dépôt » malencontreux : à lui d'avoir en poche (ou d'aller aussitôt chercher) le matériel nécessaire à la « récolte » ... s'il veut rester en bons termes avec ses voisins et respecter l'**hygiène publique**.

INFRACTIONS D'URBANISME

Le fait de réaliser des travaux sans les autorisations requises ou en méconnaissance de celles-ci est puni d'une amende (entre 1200 € et 6000 € par m² de surface construite ou démolie ...) suivant l'article L.480-4 du code de l'urbanisme.

SANTE PUBLIQUE

Un dispositif pilote de recueil et de gestion des signalements liés aux épandages de pesticides, dénommé **PhytoSignal**, a été mis en place sur l'ensemble de la région Aquitaine depuis 2016.

Ses objectifs sont de centraliser les signalements au niveau de l'Agence Régionale de Santé, les décrire, les comptabiliser et assurer une prise en charge et un suivi coordonnés avec les acteurs compétents, s'agissant des épandages (agricoles ou non) de pesticides phytopharmaceutiques, biocides, etc.

Les coordonnées du Point Focal de l'ARS sont les suivantes :
ars33-alerte@ars.sante.fr / Tél. **0 809 400 004**.

VOIRIE COMMUNALE ET ELAGAGE

Les propriétaires riverains des voies publiques ont des obligations concernant l'élagage.

Les plantations d'arbres et de haies peuvent être faites sans condition de distance mais les branches et racines avançant sur l'emprise des chemins ruraux et communaux doivent être coupées pour maintenir l'utilisation et l'assise des chemins. Les haies doivent être coupées à l'aplomb de la limite de ces voies.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Le Conseil Départemental a décidé d'aider les particuliers à installer les systèmes d'assainissement non collectif, dans le cadre d'ACIV 4. Cette aide concerne les résidences principales existantes, n'ayant aucun système de traitement et diagnostiquées non conformes au code de la santé publique. Il complète le dispositif mis en place par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui porte sur la réhabilitation des systèmes d'assainissement non conformes. Pour notre commune, un appui technique et administratif est apporté par **Eaux de Vienne-SIVEER** - CIL – 55, rue de Bonneuil Matours - 86 000 Poitiers ou cil@eauxdevienne.fr et Dir. de l'Agriculture de l'Eau et de l'Environnement : DAEE - **05 49 62 91 71**

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :

Projet de territoire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou pour les 15 ans à venir.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), élaboré à l'échelle des communes sur la base d'un diagnostic et d'un projet de territoire, constitue le document cadre de planification qui règlemente l'usage et l'occupation des sols en fonction de quatre grands types de zones : zones agricoles, naturelles, urbaines et à urbaniser.

Depuis 2015, les Communautés de communes de la Région de Couhé, du Pays Gençéen et des Pays Civraisien et Charlois, fusionnées en Communauté de communes du Civraisien en Poitou au 1er janvier 2017, se sont engagées dans une démarche de Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale (PLUi).

Globalement le PLUi est un :

-Projet pour l'avenir qui nécessite de se projeter pour imaginer un futur souhaitable, et les manières d'y parvenir.

-Document opérationnel qui définit les grands principes d'aménagement du Civraisien en matière d'habitat, d'urbanisme, de déplacements, d'environnement et de développement économique.

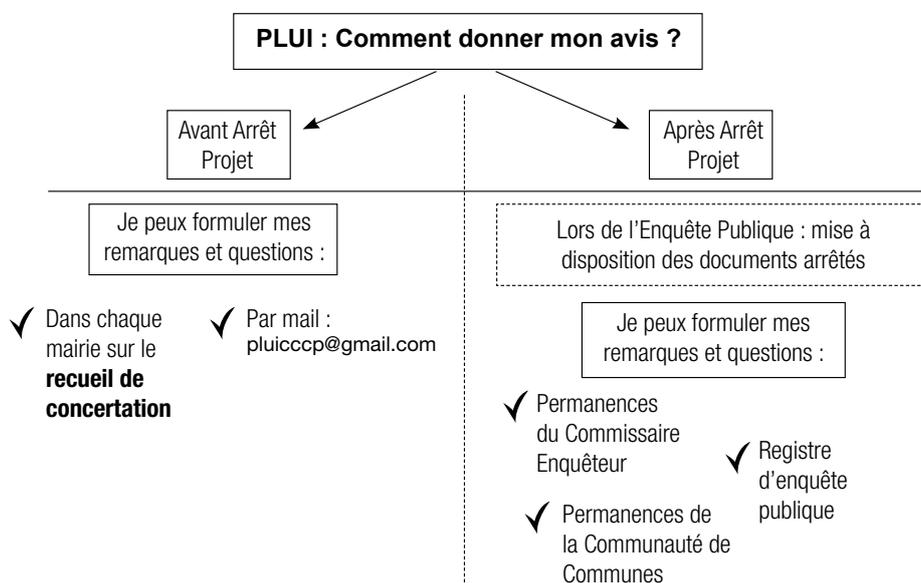
-Outil règlementaire qui détermine les règles générales de construction et d'occupation des sols dans les 40 communes du Civraisien en Poitou et servira de référence lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager, Déclaration préalable, Certificat d'urbanisme ...).

Le PLUi remplacera les 16 documents d'urbanisme communaux existants (*Carte Communale, Plan d'Occupation des Sols, Plan Local d'Urbanisme*) et s'appliquera aux communes soumises au règlement national d'urbanisme (RNU).

Concrètement, le PLUi va répondre à ces questions de la vie quotidienne : où et comment vais-je pouvoir construire ? Quels seront les espaces agricoles, naturels et paysagers à préserver ? Où s'implanteront les services, commerces et activités économiques ?

Dans cette dynamique de Co-construction, vous êtes invités à participer à l'élaboration du PLUi à travers un registre de concertation mis à disposition dans chaque mairie, destiné à recueillir vos remarques/avis et notamment vos intentions de projets. Après l'arrêt du projet, début 2019, l'enquête publique vous permettra de formuler plus officiellement vos remarques. Des permanences du bureau d'étude et du commissaire enquêteur seront également organisées sur le territoire.

Le PLUi s'imposant à tous, l'ensemble des habitants est donc concerné et à ce titre invité à enrichir de leur connaissance la réflexion en cours.





PLU

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Lettre

Le Changement de destination

RECENSEMENT DES CONSTRUCTIONS EXISTANTES EN ZONES AGRICOLES ET NATURELLES

Le PLUi peut identifier des constructions qui pourront bénéficier du changement de destination, bien que situées dans les zones agricoles ou naturelles, en application des deux articles suivants du code de l'urbanisme :

Article L 151-11

Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut :

(...)
2° Dé

terminer, dans des zones définies à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévue à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

Article R 151-35

Dans les zones A et N, les documents graphiques du règlement font apparaître, s'il y a lieu, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole, ou la qualité paysagère du site.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, les administrés sont invités à remettre une fiche à leur mairie, s'ils envisagent de faire une demande de changement de destination hors zones urbaines du PLUi.

Il s'agira de permettre au bureau d'étude, assistant la Communauté de communes dans l'élaboration du PLUi, de localiser sur le zonage les constructions situées hors des zones urbaines qui pourront faire l'objet d'un changement de destination au regard des critères réglementaires (Présence des réseaux, etc.).

Seules les constructions existantes pourront éventuellement bénéficier du changement de destination. Les ruines ne sont donc pas concernées.

La notion de ruine n'existe pas dans le code de l'urbanisme. Il n'existe pas de définition juridique de la ruine, mais la jurisprudence apporte des précisions :

- arrêt de la cour administrative d'appel de Bordeaux, n° 10BX02824 du 6/09/2011 : la construction qui ne comporte qu'un seul mur et des fondations est une ruine ;
- arrêt de la CAA de Bordeaux n° 05BX01811 du 17/12/2007 : dès lors qu'un cinquième des murs du bâtiment sur lequel porte le projet et la moitié de sa toiture sont détruits, le bâtiment litigieux présente le caractère d'une ruine et ne peut être regardé comme une construction existante.



Service Urbanisme
10 Avenue de la gare
86400 Civray
pluicccp@gmail.com

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU, UNE COLLECTIVITÉ AU SERVICE DES COMMUNES ET DE LEURS HABITANTS.

.....

La nouvelle Communauté de Communes a été créée au 1^{er} janvier 2017. Elle réunit les trois territoires du Gencéen, du Civraisien et de la Région de Couhé, qui comporte à la fois des similitudes et des différences. Dans le contexte budgétaire contraint, c'est une vision prospective, doublée d'une forte volonté de solidarité, qui anime l'ensemble des Elus Communautaires, avec l'objectif de construire un projet partagé au service du plus grand nombre.

Son administration est organisée en cinq pôles thématiques : Service à la population, Service technique et bâtiments, Service ressources humaines/finances/affaires juridiques, Service attractivité et Service aménagement. Elle s'appuie sur l'expertise et l'engagement de ses 90 agents qui oeuvrent à la mise en place des «compétences communautaires», modifiées en juillet 2018 pour être effectives au 1^{er} janvier prochain.

La Communauté de Communes vient de revisiter ses statuts en définissant l'intérêt communautaire (équipements sportifs, logements sociaux, maison des services au public, voirie, action sociale) et en harmonisant ses compétences supplémentaires (tourisme, petite enfance/enfance-jeunesse, santé, transports scolaires avec le Conseil Régional, contingent incendie, soutien aux associations et animations culturelles, aménagement numérique).

2018 a également été l'année du suivi de tous les projets communaux et communautaires, à travers les diverses contractualisations avec le Département, l'État et la Région. Cette volonté de soutenir les projets communaux à travers ces contrats, permet à nos communes de valider des plans de financement acceptables afin de réaliser leurs projets d'investissement. La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou sera également partenaire par l'attribution de fonds de concours sur des projets structurants comme la réhabilitation de groupes scolaires, la création de magasins de producteurs ou d'hébergements de groupe, la réalisation d'un parcours sportif et de détente, ainsi que la réhabilitation de logements et l'agrandissement d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Une Maison de l'Entreprise a été ouverte à Couhé, 8 rue Hemmor ; elle accueille les Chambres Consulaires partenaires qui organisent des permanences avec les services de la Collectivité afin de répondre à toutes les questions sur la création/la reprise et le développement des entreprises. Le schéma touristique du Civraisien en Poitou vient d'être lancé afin de définir les orientations stratégiques sur son territoire en lien avec les schémas du Département et de la Région. En termes de communication, la Communauté de Communes s'est choisie un logo : un arbre à plusieurs branches symbolisant nos territoires, bien enracinés dans leur histoire et s'ouvrant vers l'avenir. Elle dispose également d'un nouveau site Internet qui permet à tous de suivre l'actualité du Civraisien en Poitou.

Le « bien vivre » en Sud Vienne a toujours été au coeur des préoccupations de la Communauté de Communes. C'est pourquoi un schéma directeur des équipements sportifs du Civraisien en Poitou a été lancé, afin de définir un programme pluriannuel d'investissement. L'objectif est de moderniser et de sécuriser l'ensemble des équipements sportifs communautaires. Le tissu associatif du territoire est très dense. Dans un souci

.....

d'harmonisation, un règlement d'intervention de la Communauté de Communes a été validé, pour le soutien aux associations.

En ce qui concerne le secteur Enfance-Jeunesse, la coordination des trois accueils de loisirs de Gençay (Mille Bulles), Civray et Couhé (Pic et Plume) a permis de mener des actions collectives. Le contrat Enfance-Jeunesse de ces trois accueils est en cours de renouvellement avec la CAF.

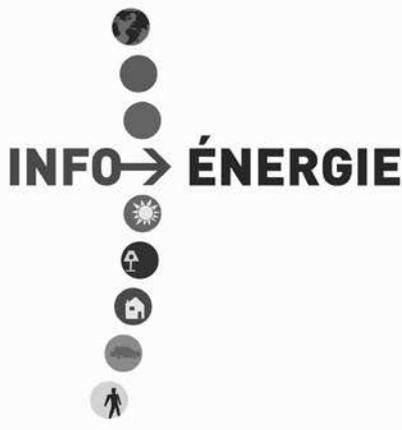
Le cadre de vie passe aussi par l'urbanisation et l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisation Intercommunal) qui se poursuit depuis 2017 pour être opérationnel en décembre 2019.

Enfin, depuis l'intégration de la compétence « GEMAPI » (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations), la Communauté de Communes gère en régie directe le fleuve Charente. Les actions en cours concernent l'amélioration de la ripisylve, l'élimination des plantes invasives, son bon état écologique et hydro morphologique. En ce qui concerne les vallées du Clain et de la Clouère, la collectivité adhère au syndicat mixte des vallées du Clain Sud.

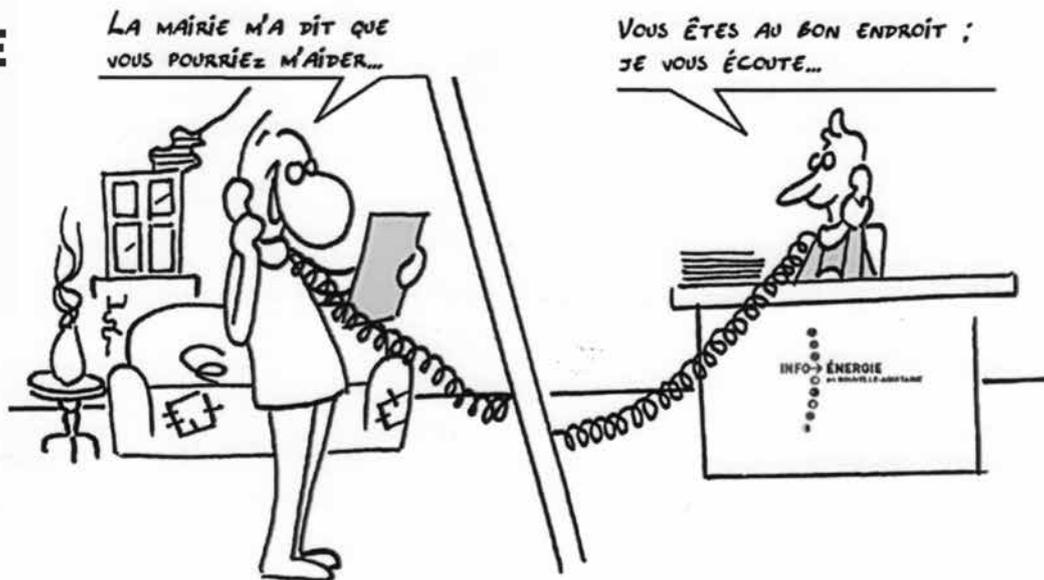
Voici en bref les domaines sur lesquels les Conseillers Communautaires ont travaillé depuis près de deux ans, dans un souci d'équité et d'équilibre entre les territoires pour préparer l'avenir. La tâche est encore vaste et nous allons continuer à rester à l'écoute de nos 28 500 habitants pour répondre au mieux à leurs attentes.

Jean-Olivier Geoffroy

Président de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou.



Ayez le reflexe : INFO → ENERGIE



Crédit image : Ag

Vous souhaitez améliorer votre confort et réduire vos factures énergétiques ?

Pour être accompagné de manière **gratuite, neutre et indépendante**, nous vous invitons à contacter l'Espace Info Energie de SOLIHA Vienne. Un conseiller répondra à vos attentes et vous proposera des solutions pour diminuer vos consommations énergétiques liées à votre logement. Il adaptera bien évidemment ses propositions à votre budget et vous renseignera sur toutes les aides financières mobilisables (publiques, privées, nationales, régionales ou locales).

Plusieurs permanences sont mises en place tous les mois sur votre Communauté de Communes. N'hésitez pas à contacter vos conseillers info énergie pour fixer un rendez-vous ou simplement poser vos questions par téléphone.

L'Espace Info Energie de SOLIHA Vienne est cofinancé par l'ADEME et la région Nouvelle Aquitaine. Il prodigue des conseils pratiques et délivre des informations objectives, en toute impartialité et indépendamment de tout intérêt commercial. Les conseils sont gratuits pour tous.

Espace Info Énergie: [05 49 61 61 91](tel:0549616191) / soliha86@eie-na.org

UN SERVICE D'INTÉRÊT PUBLIC

Espace Info Énergie SOLIHA Vienne
Maison Départementale de l'Habitat
Téléport 2
Avenue René Cassin
FUTUROSCOPE
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU
[05 49 61 61 91](tel:0549616191) / soliha86@eie-na.org

*Pour rappel l'EIE est un service gratuit, neutre et indépendant
cofinancé par l'ADEME et la région Nouvelle-Aquitaine.*

Comment réussir une rénovation performante à moindre coût ?

Un service d'intérêt public est à votre disposition, pour faciliter votre **réflexion**, vous aider à construire votre **programme de travaux** et vous renseigner sur **les aides financières** mobilisables. L'Espace Info Energie vous **accompagnera** tout au long de votre projet afin de vous aider à obtenir un logement plus confortable et plus économe.



AYEZ LE REFLEXE « INFO→ENERGIE » 05 49 61 61 91

Portés par l'association SOLIHA Vienne, des conseillers info énergie sont présents sur le territoire de votre communauté de communes et vous accueillent lors de permanences. Ce service d'intérêt public vous permet de bénéficier de conseils neutres gratuits et indépendants.

Aides financières 2018 :

- **Aide à l'accompagnement** : Subvention de la Région Nouvelle Aquitaine pour financer un audit énergétique à votre domicile
- **Aides de l'Anah** (Agence nationale de l'habitat) : Subventions de 35% à 50% du coût des travaux, dispositifs cumulables avec des subventions du Conseil Départemental et de votre intercommunalité
- **Caisse de retraite** : Subventions variables en fonction de votre caisse de retraite et des travaux à réaliser
- **CITE** (Crédit d'Impôt Transition Energétique) : Déduction possible de l'impôt sur le revenu de 15% ou 30% du montant des dépenses de travaux éligibles.
- **Les aides des fournisseurs d'énergie** (dispositif CEE : Certificat d'Economie d'Energie) : Primes variables en fonction du fournisseur d'énergie et des travaux à réaliser
- **Chèque énergie** : Utilisable pour payer les factures de chauffage ou directement une partie des travaux
- **TVA à taux réduit** : TVA à 5,5% ou 10% en fonctions des travaux
- **PTZ** (Prêt à Taux Zéro) : Pour financer l'acquisition d'un logement à rénover pour les primo-accédant
- **Eco PTZ** (Eco Prêt à Taux Zéro) : Pour un montant maximum emprunté de 30 000€ remboursable sur 15ans
- **Tiers financement** avec ARTEE (Agence Régional des Travaux d'Economies d'Energies) : L'agence avance le coût des travaux et le remboursement se base sur les économies mensuelles réalisées

ATTENTION : Ces aides ne sont pas toutes cumulables et ne répondent pas aux mêmes critères d'éligibilités.

Pour connaître votre éligibilité aux différents dispositifs contactez votre Espace Info Energie :

05 49 61 61 91 / soliha86@eie-na.org

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?** A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** *.
Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 - Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

- 3 - Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 - Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 - Suivez les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

 J'ai entre 16 ans et 25 ans

 Je m'inscris en quelques clics

 Je m'informe de A à Z



Journée Défense et Citoyenneté

MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.



Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir de la Vienne

80 rue de Slovénie 86000 Poitiers

Tél/Fax : **05 49 01 61 61**
e-mail : ufcpoitiers@laposte.net
site : www.ufc-quechoisir86.org

NOS PERMANENCES POUR 2019 :

Civray

2^{ème} mardi de chaque mois de 9h30 à 12h00
à la mairie, 12 place Charles de Gaulle

Gencay

Dernier jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h00
à la salle du Château d'eau, place du Champ de Foire



À Couhé,
les postiers sont à vos côtés
pour vous guider dans vos démarches
administratives en ligne.*

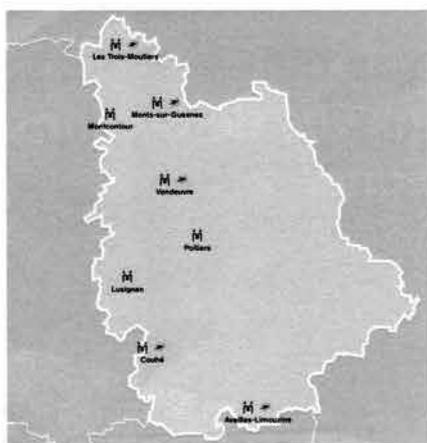
**Accès à Internet, ordinateur, tablette,
imprimante et scanner sont à votre
disposition gratuitement**
pour réaliser vos démarches auprès
des organismes publics, avec l'appui
d'un chargé de clientèle si besoin.

À La Poste, sont désormais réunis la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Préfecture et la Direction des finances Publiques.

Vous disposez d'un espace d'accueil en libre-service avec des outils numériques et d'une connexion Internet pour accéder aux services en ligne des organismes publics.

Vous serez accompagné si besoin dans vos démarches en ligne, mais aussi dans la compréhension des documents, la constitution de dossiers simples et la création de comptes.

RÉSEAU MSAP DE LA VIENNE



<https://www.maisondeservicesaupublic.fr/>

NOUS TROUVER :

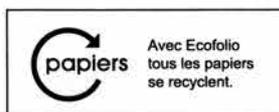
7 Place de la Marne
86700 COUHÉ

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Le samedi de 9h à 12h

Contact :

msap.couhe@laposte.fr





PLURISERVICES, association intermédiaire

17, place du Maréchal Leclerc – 86400 CIVRAY

☎ 05 49 87 41 45

• Vous êtes un particulier ? Vous avez besoin d'aide ?

Pluriservices est **LA SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE**
qui vous libère du rôle d'employeur

- nous recrutons pour vous du personnel compétent
- nous effectuons toutes les démarches administratives

Pour les services à la personne :

- Entretien de la maison : ménage, repassage, préparation des repas, couture ...
- Espaces verts : tonte, taille de haie, débroussaillage, bûcheronnage, pose de grillage, désherbage, bêchage ...
- Garde d'enfants à domicile (de + de 3 ans)

Avantages : 50 % du montant de votre facture acquittée est déductible de vos impôts ou vous donne droit à un crédit d'impôt

- Nous acceptons les **CESU préfinancés** par les comités d'entreprise, les mutuelles, etc.

Autres services chez le particulier :

- Divers travaux de bricolage : maçonnerie, peinture, pose Placo, plomberie, électricité, montage de meubles. etc...
- Aide aux déménagements



• Vous êtes une collectivité, une association, un agriculteur, ou bien une entreprise ? Nous vous libérons également de votre rôle d'employeur.

Pour les collectivités : Remplacement cantine, Agent d'entretien, Aide cantonnier, remplacement ATSEM.etc...

Pour les associations : Agent d'entretien, divers travaux de bricolage ...

Pour les agriculteurs : Aide sur l'exploitation, pansage et traite animaux, ramassage de volailles...

Pour tous renseignements complémentaires et pour toute autre activité, n'hésitez pas à nous contacter. Site internet : www.pluriservices-civray.fr Mail : pluricivray@wanadoo.fr



Agrément n°1 – POI – 137 délivré par l'Etat





**ENFANCE
LYME & CO**

Ensemble, combattons La maladie de Lyme

Le matin, après la toilette, utilise un répulsif contre les parasites.

Habilles-toi de vêtements bien couvrants.

Mets un chapeau ou un bonnet sur la tête.

Choisis des chaussures qui couvrent tes pieds.

Après la promenade, fais une toilette soignée et cherche les tiques partout sur ton corps.

En rentrant, en cas de morsure de tiques...

Ne mets aucun produit sur la tique avant de l'enlever.

Enlève la tique au plus vite avec un tire-tique.

Désinfecte la plaie avec soin.

Appelle sans tarder le docteur.

Note la date de la morsure sur ton carnet de santé.

Surveille les symptômes éventuels ressentis.

Avant d'aller te promener en forêt...



Intermarché
MAYENNE - SAINT-JACQUES - GEEBVILLE - SAINT-PIERRE

Crédit Mutuel
banque à qui parler
Saint-Gaudens (21)



CMD²
Métallerie Estissac

**Espace destiné aux
partenaires.
Rejoignez-nous.**

ASSOCIATION ENFANCE LYME & CO
4, impasse des Crossettes 10230 BOUILLY
Contact : siege@enfancelymeandco.org
Association régie par la loi du 1er juillet 1901



FRELON ASIATIQUE

Vous avez très certainement constaté en 2018 une augmentation de la population de frelons asiatiques, probablement liée aux sécheresses et douceurs climatiques.

Il est nécessaire de contenir cette recrudescence dans un but de sécurité publique et aussi pour la protection de la biodiversité.

Les femelles fondatrices sortant vers la mi-février, le piégeage de printemps reste le plus efficace.

La capture doit être totalement sélective. Nous devons protéger les abeilles sans détruire d'autres espèces d'insectes et il est préférable de ne pas piéger si on ne dispose pas d'un système adapté.

Nous suggérons, pour la fabrication de ces pièges, de consulter le site internet Wedemain.fr/frelon-asiatique ou celui de l'AAFA. Vous trouverez les explications

pour la confection d'un modèle sélectif pour la capture des femelles fondatrices.

A partir d'avril et jusqu'à juin, les reines construisent un nid primaire de 5 à 10 cm de diamètre, dans des bâtiments ou sur le bord des toits. Ils sont souvent accessibles et assez faciles à détruire tôt le matin et tard le soir, quand la femelle est à l'intérieur. Si ce nid n'est pas éliminé, la petite colonie va confectionner plusieurs grands nids, souvent en haut des arbres, donc plus difficiles à atteindre.

Si vous souhaitez faire détruire un nid vous pouvez contacter le **FDGDON86** 2137, route de Chauvigny à Mignaloux-Beauvoir (86550) au 05.49.62.98.40 ou par courriel fgdon86@fredonpc.fr.

La commune a adhéré à cet organisme, ce qui permet un coût d'intervention réduit à 95 € au lieu de 135 €.

DEUX AILES, DES ANTENNES LONGUES, UNE TROMPE

RAYURES NOIRES ET BLANCHES

TRÈS PETIT, ENVIRON 5mm

SOURCE DE NUISANCE, PIQUE LE JOUR, PIQÛRE DOULOUREUSE

PARTICIPEZ À LA SURVEILLANCE DU MOUSTIQUE TIGRE !

Dengue, chikungunya, zika **PROTÉGEONS-NOUS !**

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre fait l'objet d'un suivi spécifique car il peut, dans certaines conditions très particulières¹, transmettre la dengue, le chikungunya ou zika.

Le dispositif de surveillance mis en place dans la région a permis de détecter son implantation dans certains départements².

Même si ce n'est pas encore le cas dans votre secteur, votre aide est précieuse pour limiter sa prolifération !

SACHEZ RECONNAITRE LE MOUSTIQUE TIGRE

C'est un moustique : il a donc **deux ailes, une paire d'antennes longues et une trompe** dans le prolongement de la tête.

Il a des **rayures noires et blanches** (pas de jaune), sur le corps et les pattes,

Il est **très petit**, environ 5mm,

Il est **source de nuisance** et pique le jour. Sa piqûre est **douloureuse**.



DÉCLAREZ SA PRÉSENCE

Si vous pensez avoir vu un moustique tigre, vous pouvez **signaler sa présence** sur le portail www.signalement-moustique.fr ou sur l'application mobile **iMoustique**[®]

(développée par l'EID Atlantique et disponible sur l'AppStore et sur Google play).

Plus d'informations sur :

www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr

1. L'apparition de cas en métropole nécessite qu'un moustique tigre pique un malade revenant d'un pays où sévissent ces maladies et transmette le virus lors d'une 2^{ème} piqûre à une personne saine.

2. Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques.



Réalisation : Département communication ARS NA - Ne pas jeter sur la voie publique

ETAT-CIVIL

2ND SEMESTRE 2018

NAISSANCES

.....

Le 3 juillet à Poitiers : **Abigaëlle MOIGNER**
Le 29 juillet à Anché : **Ginkgo GIRARD**
Le 24 octobre à Poitiers : **Paul BLANCHET**
Le 30 décembre à Poitiers : **Naïm BOUSHABA**

MARIAGES

.....

Le 8 septembre : **Victoria EYRE**
et Nathaniel CANNELL

Sébastien BLET
et Carole GENTY

DÉCÈS

.....

N.B. : Seuls sont mentionnés ci-dessus les actes qui ont donné lieu à une inscription dans les registres de l'état civil de la commune d'Anché.

CCAS

PRÉSIDENTE : Mme Martine MOUSSERION. MEMBRES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL : Ms Cédric ROLLAND, Claude MALLET ; Mmes Sophie de LAUZON, Marinette FAYOUX. DÉLÉGUÉS DE L'ADMINISTRATION : Mmes Monique GARETIER, Martine MARCUZZI, Renée ROUSSEAU, Béatrice CARDINEAU ; M. Claude BARRAULT.

COMITE CONSULTATIF DES AFFAIRES SOCIALES

A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2019, il conviendra de s'adresser au comité consultatif des affaires sociales qui remplacera le CCAS pour les activités de sa compétence.

Sa composition est la suivante : **Présidente** : Marinette FAYOUX **Membres** : Martine MOUSSERION ; Sophie de LAUZON ; Cédric ROLLAND ; Claude MALLET ; Renée ROUSSEAU ; Monique GARETIER ; Martine MARCUZZI.

C'est le Conseil Municipal qui prendra toutes les décisions relevant de son domaine.

ACTIVITES DU SECOND SEMESTRE 2018

.....

Etrennes des Aînés

Le samedi 15 décembre après-midi :
Visite aux habitants d'Anché de plus de 75 ans
et remise de petits présents.

EPICERIE SOCIALE DE COUHE : l'Epibelle

.....

Pour bénéficier de cette aide alimentaire et connaître le calendrier d'ouverture, il convient de s'adresser à la mairie pour déposer un dossier.

ANIMATIONS DU PREMIER SEMESTRE 2019

.....

Dictée comme Autrefois

Le dimanche 20 janvier à la salle des fêtes

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS



La réfection de la salle des fêtes étant terminée, les adhérents ont pu de nouveau se réunir dès le 21 novembre, puis le 29 novembre à l'occasion du repas de Noël.

Le 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois, à partir de 14 heures, Marinette Fayoux, la Présidente, et son équipe vous y accueilleront.

La première réunion le 5 décembre a permis aux beloteurs, aux joueurs de rummikub et de scrabble de se livrer à leur passe-temps favori dans une chaude ambiance conviviale.

Notez sur vos agendas :

Assemblée Générale	16/01/2019
Pique-nique	04/07/2019
Repas de Noël	28/11/2019

Prix de l'adhésion : 12 euros

ACCA

La chasse fermera le jeudi **28 février** 2019 au soir.

Des dates d'ouverture spécifique sont indiquées dans l'arrêté n° 2018-DDT-316 du 6 juin 2018 : grand et petit gibier sédentaire, gibier d'eau et oiseaux de passage, chasse à courre, vènerie sous terre et des battues sont autorisées en dehors de ces dates.

LES COMPAGNONS DE LA BONNE HUMEUR

Prochaine pièce de théâtre en FÉVRIER à la salle des fêtes d'Anché.

(((Wifi or not wifi)))

vendredi 15 à 20h30 / **samedi 16** à 20h30 / **dimanche 17** à 14h30
(Sans réservation)

Pièce de Viviane TARDIVEL

Ou la problématique des petits villages isolés en terme de communication, problème qui complique bien une histoire d'amour et une autre d'héritage. Le tout, dans le café seul témoin restant d'une activité commerciale passée et centre du village...

RELAIS EQUESTRE DE VILLENON

Créé en 1983, le Relais équestre est installé dans l'enceinte du château de Villenon. Il est géré par une association présidée par Jehanne de Lauzon. Tout au long de l'année, l'accueil, l'encadrement et le soin aux chevaux sont assurés par Sophie de Lauzon.

Le Relais, ouvert toute l'année, propose des activités autour du cheval, promenades, randonnées, organisation d'anniversaires, accueil d'enfants et adultes en situation de handicap. Une douzaine de chevaux ou poneys sont à la disposition des cavaliers débutants ou confirmés pour des balades en campagne entre les vallées de la Bouleur, de la Dive et du Clain.

L'association du Relais participe à des événements extérieurs (Château Larcher, Lusignan, Cheval dans la ville de Poitiers, 14 juillet à Voulon,...) et organise plusieurs événements à caractère festif.

Les deux prochains rendez-vous à ne pas manquer, au Relais de Villenon, proposés par les bénévoles :



13 & 14 avril 2019

Week-end de reconstitution historique avec l'association «Le Garde Chauvin» de Rochefort. Le public pourra découvrir un camp napoléonien, les manoeuvres d'infanterie, les démonstrations de tir au canon et se retrouver en toute convivialité autour d'un repas avec les soldats.

27 juillet 2019 à partir de 14h

Village western avec saloon, tipis, animations et initiations aux danses country avec le Club de Couhé. Repas du soir sur réservation.

Bienvenue à tous pour ces journées d'exception avec des gens passionnés de l'ancienne époque.

ENTRÉE LIBRE. BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE.

Renseignements et réservations

au **06 60 44 56 69** ou **05 49 42 56 69**

L'ANCHENTÉE

Le 10 novembre dernier, l'Anchentée et quelques courageux ont bravé la bruine pour planter les bulbes achetés par la mairie. Après deux heures de travaux dans la terre humide et la bonne humeur, ils ont clos cette fraîche matinée autour d'un vin chaud !

Nous attendons avec impatience les petites pousses...

RETROUVEZ LA PROGRAMMATION pages 28 - 29

P r o g r a m m e
18
19

**L'été a traîné,
le Latino a fermé et nous
en sommes attristés, mais
c'est ainsi, la vie continue...**

Merci à Léandro pour tous ces moments partagés, conviviaux et chaleureux. Cette ambiance latine a égayée telle un grand soleil notre village d'Anché.

A présent l'hiver arrive, il faut s'en réjouir, et préparer le printemps, et l'été !!

Par exemple le 10 novembre « A vos Bulbes Prêts Plantez ! » pour refleurir notre commune.

Faire voyager dans les rues et réchauffer le bonhomme Carnaval à l'heure de la Carnaboom, mais aussi découvrir des artistes professionnels et amateurs, bref, participer à la vie du village.

Voilà ce que l'Anchentée vous propose pour sa 3^{ème} saison. Avec l'apothéose prévue le 6 juillet 2019 à la prairie du Pont, pour l'Été Anchenté.

Des manifestations le plus souvent gratuites, ouvertes à tous. Nous vous attendons toujours aussi nombreux au fil de ces rendez-vous.

l'anchentée

ANCHÉ 86700

P r o g r a m m e
18
19



L'ÉTÉ ENCHANTÉ 3^{ÈME} ÉDITION !

Samedi 6 Juillet 2019 • à la Prairie du Pont d'Anché

Des l'après-midi, des ateliers, des spectacles, des expositions, le fameux Chouette concours : après les Chouettes Brouettes, les Chouettes Chapeaux, les Chouettes... surprise ! Et le soir, s'enchaîneront les concerts : programmation plus détaillée courant Mai. Restauration et buvette sur place.

l'anchentée

COMMENT NOUS SOUTENIR

En devenant adhérent !

Payez votre cotisation pour l'année
enfants < 16 ans : 5€, adulte : 10€.

Recevez notre programmation par mail et participez gratuitement à nos ateliers (renseignez-vous lors de nos événements).

En parlant de l'Anchentée

autour de vous, en partageant nos publications Facebook
(compte l'Anchentée)

Des infos, des remarques ?

lanchentee@gmail.com



@lanchentee86700

NOUS REMERCIONS POUR LEUR SOUTIEN

La commune d'Anché, Le Département de la Vienne,
La communauté de communes du Civraisien en Poitou.

**A VOS BULBES, PRÊTS,
PLANTEZ !**
Samedi 10 novembre 2018



MUSIQUE

HOMMAGE A LÉO

Jacky Le POITTEVIN
Samedi 24 novembre 2018
• 20H30

Salle des fêtes d'Anché

Entrée : 5€

Jacky, c'est d'abord un musicien rare. De la famille de l'ombre, ceux que l'on ne découvre qu'au milieu du concert quand le regard oscille de la chanteuse à son pianiste. Amoureux fou de Léo Ferré, il s'est un jour décidé... Ce solo est magnifique, émouvant, il nous transporte.



Caressant les touches de son piano, Jacky susurre, rugit, rigole, interpelle et parfois explose ! Il nous crayonne en musique l'âme et le cœur de l'œuvre de Ferré, sans copier ni imiter, mais avec émotion et sincérité.

SCÈNE OUVERTE

LATINO, ce sera le thème de cette soirée... muy caliente !

Samedi 8 décembre 2018 • 20H30

Salle des fêtes d'Anché - Entrée libre

Installée dans les rendez-vous attendus, la scène ouverte est un temps d'échange, de découverte. L'occasion pour ceux qui passionnés de chansons, de peinture, de littérature, de danse, souhaitent le partager. Chacun est invité à en être acteur ou spectateur. Merci de nous prévenir au préalable - lanchentee@gmail.com - afin de vous accueillir dans les meilleures dispositions.

Petite restauration élaborée par Léandro et boissons sur place.



CONFÉRENCE

ATTENTION SORCIÈRES !

De la sorcière des contes à celle de l'Histoire par Edith Vuarnesson, conteuse

Samedi 30 mars 2019 • 20H30

Salle des fêtes d'Anché

Entrée libre - À partir de 10/12 ans

La sorcière des contes est caricaturée comme une vieille femme, laide et méchante, habillée de noir, un chapeau pointu sur la tête, son chat noir d'un côté, son balai de l'autre, il faut s'en méfier et la punir à la hauteur de ses forfaits... Mais qui étaient les vraies sorcières d'autrefois ? Et comment devenait-on sorcière ? Pourquoi les pouvoirs religieux et judiciaire se sont-ils ligüés contre elles pour les condamner au bûcher ? C'est à ces questions, entremêlées de quelques contes que l'on tentera de répondre...

DOCUMENTAIRE

UNE CROISIÈRE DE RENNES DANS LES CINQUANTIÈMES

Année 2003, durée 42 minutes. De et avec Guillaume Dubois.

Samedi 2 février 2019 • 20H30 - Salle des fêtes d'Anché - Entrée libre

Une douce utopie, un rêve utile de ceux qui nous aide à trouver un sens à la vie. L'histoire d'une opération de sauvetage orchestrée par Jérôme Poncet, marin mythique des mers du sud : avec huit compagnons, dont Guillaume Dubois.

Ils vont naviguer des Malouines à la Georgie du Sud pour ramener seize jeunes couples de rennes finlandais. Imaginez un voilier transformé en bataillière affrontant les cinquantièmes rugissants. Témoignage d'une aventure humaine rare.



CARNABOOM

Samedi 2 mars 2019 - Salle des fêtes d'Anché - Entrée libre

La Carnaboom sera « masquée » cette année. Atelier maquillage dès 16 h à la salle des fêtes. Et puis la troupe bariolée se mettra en chemin derrière le bonhomme Carnaval jusqu'à la prairie pour partir en fumée.

Restauration buvette chaud/froid.

Parents et amis qui souhaitez nous aider, même sur une courte durée, merci de nous contacter (préparation du bonhomme, maquillages, décoration de la salle, confection de gâteau, crêpe...)



SCÈNE OUVERTE

Samedi 11 mai 2019 - 20H30 - Salle des fêtes d'Anché

Entrée libre - et thème libre aussi !!!!

Second rendez-vous pour découvrir vos jardins secrets... Vous rêvez de nous lire un extrait d'un discours amoureux de Roland Barthes ? Interpréter votre version de Mistral Gagnant ? de Bella Ciao ? Nous décrire vos impressions devant un paysage, une fleur, une longue ou bien un château ? Un extrait du lac des cygnes, de West Side Story ou la danse de Rabbi Jacob ?

Nous prévenir au préalable afin de vous accueillir dans les meilleures dispositions. Petite restauration et boisson sur place.

LE PROGRES AU FIL DES ANS

Michel Millet

Nous avons vu au cours de lectures diverses et de conversations avec les témoins de ce temps ce qu'avait été cette terrible guerre de 1914-1918.

Cependant des découvertes allaient se perfectionner.

Ainsi l'aviation. Un livre d'histoire disait qu'elle était devenue la cinquième arme ! Elle n'avait rien de comparable à ce qu'elle a pu être par la suite. Ainsi vit-on des pionniers, parfois au péril de leur vie, oser traverser l'Atlantique !

Pendant la guerre de 1939-1945, ce furent des dizaines de milliers d'avions transportant des troupes, parfois bombardant des villes, causant souvent des centaines de milliers de morts innocents. C'était ainsi.

Revenus à la paix, ce furent de véritables cargos qui transportèrent des centaines de passagers en un temps record, et l'avion à réaction ; ainsi fut franchi le « mur du son ».

Cela n'empêcha pas les petits avions pilotés par leurs propriétaires, s'ils ont toutefois leur brevet de pilote. Il y a aussi l'ultra léger motorisé, l'ULM.

C'est en 1957 que le premier satellite artificiel d'origine russe, le Spoutnik, tourna dans l'espace. Douze années plus tard, les USA purent aussi envoyer des hommes sur la lune !

On dit aussi que la planète Mars sera conquise par des astronautes (un terme nouveau).

En attendant l'homme cherche à se maintenir dans l'espace grâce à une capsule Soyuz car s'il a fallu moins d'une semaine pour l'aller et retour terre-lune, pour Mars il faudra des années !

En médecine, les progrès sont également incontestables.

Combien de personnes relativement jeunes auraient pu être sauvées si certains médicaments découverts par la suite avaient été utilisés ; ainsi la pénicilline. Selon un journal paru en 1945, cela aurait guéri le premier ministre britannique Winston Churchill, victime d'une pneumonie en 1940 !

Puis vint ensuite toute une liste de produits de plus en plus perfectionnés.

Sachons que la première greffe du rein date du début des années 50. Si ce ne fut pas tout à fait un succès, les réussites sont devenues incontestables. Il faut cependant trouver des donneurs compatibles. En 1958 eu lieu la première opération « à cœur ouvert ». Cette opération permit à des « enfants bleus », nés avec une malformation cardiaque, de vivre normalement. Neuf ans plus tard fut réalisée la première transplantation cardiaque. Le patient survécut 17 jours. Mais, par la suite, on vit des patients vivre comme tout être humain. Pour réaliser cela, bien sûr, il faut des donneurs, même si des essais de greffe ont bien été faits avec un cœur artificiel ...

Parlons aussi de ces appareils qui, en médecine, permirent de soigner et de guérir des malades ou de perfectionner les recherches.

Lorsque la première bombe atomique fut larguée sur Hiroshima, au Japon, le 6 août 1945, causant plus de 200 000 morts, sans compter les irradiés qui ne survécurent pas, nous sommes entrés dans l'ère atomique avec toutes ses craintes et ses incertitudes, ses espoirs aussi ! Cela amena le Japon à capituler. Sinon la guerre aurait pu se prolonger encore des mois, avec autant de morts de chaque côté.

Cette arme rendait ainsi maître du monde le pays qui la possédait, les USA. Mais, par la suite, d'autres grands pays, dont le nôtre, la possédèrent. C'est peut-être la peur qui empêcha un conflit de se déclarer dans cette période dite « de guerre froide ». Malheureusement, ici ou là, dans le monde, on voit toujours des guerres interminables.

Déjà il était question qu'un jour nous nous éclairerions avec le nucléaire. On parlait alors de la première pile atomique. Elle s'appelait ZOE.

Les appareils médicaux n'auraient pas pu fonctionner, pour la plupart, sans l'électricité.

Elle se généralisa dans nos campagnes à partir des années 20. Cependant certaines fermes isolées durent attendre les années 50 pour jouir de ce confort, car si, au début, l'électricité ne servait que pour l'éclairage, elle permet de faire fonctionner tous les appareils dont on peut avoir besoin.

Si tous sont nécessaires pour la bonne marche d'un foyer et l'agrément, la machine à laver est peut-être ce qui a le plus contribué à libérer ses utilisateurs ou utilisatrices quand on pense à ces laveuses qui, en toute saison, allaient laver le linge à la fontaine ou à la rivière !

Une invention qui se développa à partir des années 20, c'est la TSF, la télégraphie sans fil, appelée par la suite la Radio. Mais il fallait l'électricité.

Il y avait bien le poste à galène, disait-on. Les premiers postes utilisés dans les débuts n'avaient rien de comparable avec toute la panoplie de ceux qui sont venus par la suite. C'était de véritables meubles que l'on regardait avec admiration, se demandant comment une personne pouvait parler dedans, ou un chanteur se faire entendre. Si cette invention n'était que peu répandue dans nos campagnes, elle se généralisa dans les années 40.

Déjà on entendait parler de la télévision. Lorsqu'en 1953 la reine Elisabeth d'Angleterre se fit couronner, cette cérémonie fut bien sûr télévisée ; mais peu de régions de France étaient couvertes. Aussi le gouvernement de l'époque décida d'augmenter la taxe sur les postes de radio afin de pouvoir hâter la couverture du territoire par les émetteurs. Ainsi, en mai 1956, l'émetteur de Neuvy-Deux-Clochers, dans l'Indre, entra en service. S'il n'était pas fait pour desservir notre région, les premières images purent pourtant être captées à Champagné-Saint-Hilaire grâce à une antenne de 40 mètres de hauteur, bien amarrée sur une maison.

Pour notre région, le Poitou-Charentes (on en parlait déjà en ce temps-là), il fallut attendre le 1er octobre 1960, lorsque l'émetteur de Maisonnay entra en service, et déjà parlait-on d'une seconde chaîne.

On aurait pu penser que la télévision relèguerait la radio au second plan ; bien au contraire, avec le transistor, peu encombrant, elle pouvait être écoutée partout

24h sur 24 s'il le fallait. C'est ainsi que dans mon étable, en assurant la traite, j'appris l'arrivée de l'homme sur la lune.

La deuxième chaîne de télévision entra en service dans notre région le 1er janvier 1967 et les premières émissions en couleur débutèrent timidement le 1er octobre suivant, sur la seconde chaîne seulement. Puis vint la troisième chaîne en 1974. C'est dans le début des années 80 que fut créé Canal +, une chaîne cryptée, donc payante. Elle ne tarda pas à être suivie par une autre : la cinq, puis la six. C'était, disait-on, le maximum que pouvait supporter le réseau français.

Pendant ce temps la bande FM grouillait de radios dites locales où, sur certaines, des voix connues étaient entendues. Mais le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel veillait. Beaucoup disparurent, remplacées cependant par d'autres qui n'avaient rien de locales. A noter qu'à Poitiers, France Bleu Poitou débuta timidement ses émissions le 21 novembre 2001. Il a fallu attendre presque un an pour la capter dans des conditions normales.

Puis vint la Télévision Numérique Terrestre, avec un grand nombre de chaînes. Inimaginable aux temps des premières chaînes noir et blanc !

Le téléphone était peu répandu dans nos campagnes. En cas de besoin, il fallait se rendre soit à la cabine publique de la commune, soit chez un commerçant, en vélo, parfois la nuit. Dans les années 60 fut installé dans certains villages un poste d'abonnement public, ce qui diminuait le temps de déplacement. Mais dans les années 70, peu à peu, chaque foyer a eu le téléphone. Vint alors le téléphone portable, pas toujours facile à capter dans les débuts. Cela s'est amélioré, bien que persistent encore quelques « zones d'ombre ». Si, dans ses débuts, cet appareil servait à téléphoner ou à voir l'heure, avec le smartphone il est devenu un véritable ordinateur, permettant en plus de photographier, de filmer, de trouver un renseignement et même d'écouter la radio ou de regarder la télévision.

Quant à l'Internet, qui fait partie de la vie de chacun, et de plus en plus, reconnaissons-le, un jeune serait mieux qualifié que moi pour en parler.

Reproduire la voix existe dès le début du vingtième siècle avec le gramophone, sorte de phonographe à cylindre remplaçant le disque, et le phonographe, dont un moteur à ressort faisait tourner un disque reproduisant une chanson. C'est ainsi qu'à l'école nous entendions des chansons enfantines. Cette invention s'est perfectionnée avec l'électrophone, assurant la netteté et la puissance du son. Au début, les disques tournaient en 78 tours minute, ce qui limitait le temps d'écoute ; c'est alors que fut découvert le microsillon. Ainsi entendait-on parler des 45 et des 33 tours. Plusieurs chansons purent alors vraiment être entendues sur les deux faces.

Le magnétophone à bandes, lui, permettait l'enregistrement et la reproduction des sons pendant des heures. Il était réservé aux professionnels, bien que chacun aurait pu l'utiliser. C'est alors que vint le magnétophone à cassette. A la portée de tous, il permettait d'enregistrer et d'écouter à volonté ce qui plaisait : le témoignage d'un ancien, la voix d'un enfant ou tout simplement sa chanson préférée.

Parallèlement, il y eut le magnétoscope enregistrant les émissions de télévision et les reproduisant et le caméscope permettant à chacun de filmer.

Vint alors le compact-disque permettant l'audition de 20 chansons, suivi du MP3 qui en supporte plusieurs centaines ... et que dire de la clé USB ? Et le DVD qui permet la reproduction de l'image et du son grâce à un lecteur.

En ce qui concerne le labourage, quelle évolution. Ainsi nous avons connu le modeste araire ou « petite charrue » à un soc, un timon en bois (« l'age ») avec deux mancherons destinés à le tenir en terre. Puis vint le brabant, charrue réversible à deux roues qui avait l'avantage de tenir tout seul en terre, permettant le labour à plat alors que l'araire permettait le labour en planches, utile en terres humides pour permettre l'écoulement des eaux. Longtemps il fut utilisé pour labourer les vignes. Puis vint la motorisation avec des tracteurs de plus en plus puissants. Ainsi vit-on au cours des décennies des charrues avec un nombre de plus en plus élevé de versoirs. Qui, parmi les anciens, n'a pas vu un paysan faucher de l'herbe avec une faux ? Avec un dispositif spécial sur cette même faux –le beauceron-, des céréales mûres étaient ainsi coupées et ramassées en javelles par un autre moissonneur. Or les javelles étaient liées avec un lien de paille habilement confectionné, formant ainsi une gerbe. La faucheuse mécanique remplaçant la faux permit ainsi de gagner du temps. Elle pouvait être tirée par des bœufs ou des chevaux.

Pour les moissons, la moissonneuse-lieuse permit aussi de gagner beaucoup de temps, les gerbes étant liées avec de la ficelle lieuse « sisal ». Notons que pendant les années de guerre, la ficelle en papier avec un, deux ou trois brins remplaçait le sisal. Les gerbes rentrées dans les cours des fermes attendaient en gerbiers les battages dont on parlait tant autrefois.

C'est alors que la moissonneuse batteuse fit son apparition, à la fin des années 40, soit dans une grande exploitation, soit dans un syndicat d'utilisateurs. Les premières machines tirées par un tracteur avaient une largeur de coupe relativement modeste et le grain était récolté dans des sacs. Les travaux n'étaient pas moins pénibles que les moissons et battages traditionnels. Vint alors la machine automotrice avec une largeur de coupe de plus en plus grande et récoltant en vrac. Le grain recueilli dans une trémie est déversé dans une remorque et emmené aussitôt dans un centre de collecte.

Ainsi en un temps record voit-on deux hommes faire ce qui nécessitait la présence de vingt à vingt-cinq ouvriers dans une cour de ferme !

Je pourrais aussi parler de la machine à vendanger, très utilisée dans les régions viticoles.

Tout cela a transformé la vie dans nos campagnes en quelques décennies. C'est indispensable.

Mais les gens en sont-ils plus heureux ?

Michel MILLET

POÉSIE

Patrick Gormally



Pierre d'Anché

GARDEZ-VOUS BIEN DE CE FAUVEAU¹

*Gardez-Vous bien de ce fauveau,
C'est une dangereuse beste,
Arsoir, me donna par la teste,
Tant qu'il me rompit le cerveau,
Il est ferré tout de nouveau,
Et rue comme la tempeste.*

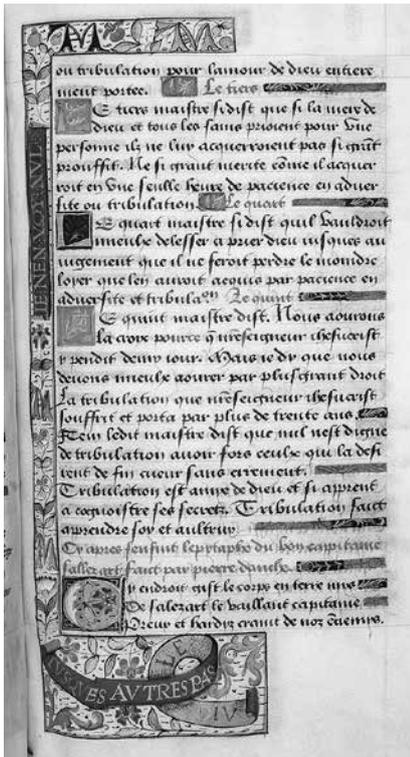
*Gardez-Vous bien de ce fauveau,
C'est une dangereuse beste.*

*Et combien qu'il soit bon et beau,
Doulx au brider, et faisant feste
A ung chascun, vous amonneste
Que vous ne le peignez sans eau :*

*Gardez-Vous bien de ce fauveau,
C'est une dangereuse beste.*

Pierre d'Anché

¹ *Oeuvres de Charles d'Orléans*, édit. Guichard, 1842, p. 426 ; Schwob, *Parnasse*, p. 28 et 243 ; Langfors, *Le roman de Fauvel*, p. cviii.



Ms 215, f35, Médiathèque de Poitiers

Pierre d'Anché vécut entre c. 1420 et c. 1505. Il composait des blasons (une forme poétique à la mode aux XV^e et XVI^e s.) qui s'attachaient à un aspect de l'anatomie féminine et traitaient de la dangerosité des femmes.

Pierre d'Anché était seigneur de la Brosse, époux d'Ysabeau de Pardailan et de Guyonne de Chabannais Compoté (+1520).

Un poète contemporain, André de la Vigne, considérait Pierre d'Anché comme un « parfait esprit en art de rétorique » et l'auteur « des beaulx vers la foison ».

Pierre d'Anché, écuyer du roi Louis XI était proche de sa fille Anne de Beaujeu qui a régenté la France avec son mari Pierre de Beaujeu en attendant la majorité de son frère le futur roi Charles VIII.

Pierre d'Anché a très certainement participé aux batailles contre les Bourguignon à Pontoise (1441) et Monthéry (1465) et à Amiens (1475) où Louis XI battit les Anglais par la force de la gastronomie française.

Pierre d'Anché fréquentait la cour de Charles d'Orléans (1394-1465) à Blois sans doute après son retour de vingt-cinq années de captivité en Angleterre (1415-1440).

Pierre d'Anché fréquentait la cour de Jean II duc de Bourbon (1426-1488) à Moulins (03).

Les poèmes de Pierre d'Anché figurent dans les ms. du 15^e s. et dans les premières anthologies imprimées au 16^e.

Les sujets récurrents sont : le cheval, le vin, la femme, la beauté, la vie.

Gardez-vous bien de ce fauveau, un rondeau (poème ancien à forme fixe), est placé entre deux textes amoureux intéressants du manuscrit personnel de Charles d'Orléans et dans des recueils imprimés tout au long du XVI^e s.

Gardez-vous bien de ce fauveau est un poème politique et un poème érotique écrit avant 1465 (+ Ch. d'Orléans).

La politique s'entend dans les allusions à l'intrigue, aux complots, au secret, à la violence, à la force, au pouvoir.

L'érotisme se voit dans d'autres allusions : sauter/tomber de cheval, les caresses, la fête/le plaisir, l'eau, le danger.

Fauveau est inspiré de Fauvel, le cheval roux de la littérature médiévale symbolisant le triomphe des vices.

Dans les poèmes, peintures, miniatures et enluminures du XIV^e s il était courant de « torchier », « estriller » ou « frotter » Fauvel à plusieurs c'est-à-dire le caresser et le nettoyer.

« Peignez » ici ne concerne pas le cheval allégorique ni le cheval en général.

Ici c'est un « cheval » très particulier, « ce fauveau » n'est pas n'importe qui mais un individu significatif.

« Je » concerne personnellement l'auteur et il s'agit d'une rencontre particulière et personnelle la veille, « arsoir » qui lui a troublé voire ébranlé le cerveau.

L'absence de référent historique indique le caractère privé de l'incident contre lequel le poète veut mettre en garde l'auditeur. Il ne s'agit pas d'une simple critique de la politique curiale.

Le poème de P. d'Anché ressemble peu à la flatterie médiévale selon laquelle il pourrait s'agir d'une simple mise en garde de type curial rassemblant plusieurs acteurs autour du cheval symbole du pouvoir.

Le poème se rapproche de la forme renaissance personnelle illustrant plutôt la rencontre entre un homme et une femme, ce que confirme la contextualisation des textes amoureux qui l'entourent dans le manuscrit de Ch. d'Orléans. Le « Je » et le « Ce » renforcent l'aspect personnel du poème.

Le poème de Pierre d'Anché est considéré comme un poème d'amour contenant certains épisodes grivois des ms. de l'époque et qu'on retrouvera plus tard chez François Rabelais.

Chez Rabelais, le fauveau ne sera autre que le membre masculin, ici « doux au brider, et faisant feste ».

L'aspect « bon et beau » en fait quelque chose d'inoffensif voire ludique.

Le poème de P. d'Anché, mis en musique à la cour du duc de Milan en 1490, se trouve¹ à la mi-chemin entre la critique médiévale de la politique de cour et la grivoiserie rabelaisienne qui louera la jouissance du corps en même temps que l'avènement de l'ère nouvelle de la Renaissance.

[PG]

1 J.-C. Mühlethaler, « Gardez-vous bien de ce Fauveau ! Co-textualisation et symbolique animale dans un rondeau de Pierre d'Anché », Reinardus, vol. 11, 1998, 132-148. **A écouter** : Alexander Agricola (1446-1505), « **Gardez voz bien** », Ferrara Ensemble, dir. Crawford Young, Deutsche Harmonia Mundi, 1990, 1m31s.

André Bégulier

UN POÈTE, DEUX LIEUX, TROIS MOMENTS

André Bégulier, natif d'Anché, est un poète primé parmi les siens et a été récemment classé 11^e parmi 114 autres poètes de la région de Nouvelle-Aquitaine, ce dont nous le félicitons chaleureusement.

Depuis plusieurs années il nous offre des textes pour les pages du bulletin municipal que nous reproduisons avec plaisir. Les poèmes d'André Bégulier présentent des thèmes récurrents tels la nature, le temps qui passe, l'ironie, l'amour, les lieux et cette fois-ci nous avons choisi cinq textes qui évoquent deux lieux qu'il connaît et trois moments dans le temps.

Saint Valery Bois d'Etenmare se trouve à Saint-Valery-en-Caux (76). Situé dans un écrin de verdure du plateau cauchois à deux kilomètres de la plage et de son casino, le tennis du Bois d'Etenmarre, fondé en 1891, dispose d'un site d'exception prisé des Valeriquais et de tous les tennismans éclairés et exigeants. Notre poète connaît bien la Picardie et la Normandie pour y avoir vécu mais la scène du poème demeure mystérieuse car bien que le ciel « se penche » et qu'il entre étonné « dans l'ancre d'un chemin » il est envahi par le sentiment que la solitude règne au cœur du monde. La beauté du paysage en pente évoque soudain une imposante créature féminine que le poète approche en attendant le « grand rugissement/Des sphinx inconnus », mais il ne dit pas lesquels : d'Égypte, de Gizeh ou d'Oedipe. Le mystère hantant reste intact.

À l'autre bout de la France, *Landes* plonge le lecteur dans un monde charnel et végétal à la fois. Une terre brûlée couverte de mousses se ferme sur le passé tandis que le poète cherche avec sa plume à faire revivre les voix de l'amour et trouve le silence intérieur où le poème surgit tel un torrent ou une tornade dans « Le souffle des paroles ».

Midi rappelle un tableau impressionniste ou une toile de Gauguin, né à Paris et mort aux Iles Marquises, par le contexte, les couleurs, les femmes, la chaleur et le sentiment de toucher le fond universel : « Ce mouvement de vie qui moule l'âme des hommes ».

Octobre évoque la beauté intérieure et lumineuse du temps si particulier de la fin de l'année quand le monde se referme sur lui-même sous le vent, la pluie et la lumière faiblissante. « Des pas de bœufs lourds, des tornades de feuilles » étouffent le son de l'amour mais le souvenir d'enfance baigne dans la douceur d'une présence aimante.

Enfin, *Automne* évoque une fois de plus l'immense fragilité de l'amour et associe nature végétale et animale, lumière, couleurs et beauté avant que tout ne disparaisse dans le fol mouvement et l'éclatement de couleurs des feuilles mortes d'automne.

Le lecteur sent dans les poèmes d'André Bégulier une étrange paix devant ce qui fait la force et la fragilité de la vie.

[PG]

*Saint Valery Bois
D'Etennemare*

*Lobe d'un ciel penche
Sans nuage, sans larme
Le bonhomme d'été
M'invite à mon festin.*

*Alors je me fourvoie
Dans l'ancre d'un chemin,
Des enfants s'y bousculent
En éclatant de rire.*

*Je suis là envahi
D'immense solitude,
Des fleurs à pleines mains
Et les yeux agrandis.*

*La terre convulsée,
Creuse son ventre chaud
Et me fait deviner
Son val et ses soupirs.*

*Je force l'harmonie
Du chant, et je prélude
Au grand rugissement
Des sphinx inconnus.*

André Bégulier

Landes

*Soir de bruyère au fond de l'âme
Tout est silence et infini,
Il est mort le temps de l'oubli.*

Lande au soleil, léchée de flammes.

*Mousses mortes du soir,
Sur les ombres où s'écoulent
Les ivresses profondes
Closes au fond de ma chair.*

*Plus léger est mon cœur
De sentir près de moi
Des mains qui obéissent
À des destins plus sûrs.*

*Mort de l'oubli,
Mes mots s'inscrivent
Dans l'écorce de l'arbre
Et les mousses brûlées.*

*Ivre de chevelure,
Au travers du ciel bleu,
Je recherche les voix,
Qui me disent d'aimer.*

*Taisez-vous les clameurs,
Blotties au fond des villes,
Je n'ai pas à redire
De phrases inutiles,
Je suis né pour ce sang
Et cet écho final.*

*Ce silence suffit
À la ravine folle,
J'entrouve mes deux bras
Pour lâcher les torrents,
La lumière et la sève
Dans mes veines qui battent,
La couleur aux tornades,
Le souffle des paroles.*

André Bégulier





Automne

Ces feuilles.
Ce damier soyeux qui tombe,
Ces langues d'or et ces flammes de lys.
Ils sont là les amants du soir.
Ces feuilles,
En trombe, qui tombent
Averse, pluie, mon caprice, mon délice.
L'amour.

Elle court toujours sous la ramée
La toute belle, dans ce poids lourd du soir d'automne.
Oui,
Le métal fluide coule.
Dans l'aire sacrée,
Les druides drapent leurs bras aux lambeaux des brumes.

La déesse qui passe, la toute belle,
Mais fâchée, mais tenace
Dans la clairière obscure d'espace,
Est toujours seule et je l'attends.

La terre est endormie avant l'heure du couchant.
La chaleur se désintègre et meurt.
Incapable le vent fraîchit, fléchit,
Comme un roseau.

Elle chante la désirée.
Elle est blanche comme un ivoire patiné, sans ride.
Pourpre, nacré tour à tour.

Langueur de la tendresse.
Quelle chevelure a-t-elle volée
Aux épis d'orge qui ondulaient en juillet
Encore gorgés de cette chaleur active ?

L'espace s'éternise comme une route rectiligne
Et déserte, la voleuse enfante des secrets.

Chuchotement de feuilles..... L'AMOUR...
Dansez, bigarrées, mortes comme l'automne.

Midi

Un arceau de bambou s'amenuise au soleil
Aucune volupté ne s'échappe des terres
Et les douze heures sonnent aux quatre vents du ciel.

Sous la corolle bleue d'un ombrage immobile
Quelques femmes cambrées se peignent en chantant,
Et leurs membres dorés se mêlent, s'entremêlent.

Au delà de leurs chants le silence retombe,
Aussi loin que le sable et plus grand que le jour
Une oasis d'eau clapote dans mon cœur.

Chaude, la joie descend et cascade à mes lèvres,
Seul je me reprends et découvre en moi même
Ce mouvement de vie qui moule l'âme des hommes.

André Bégulier

Octobre

Qu'étais-tu, penchée dans les lendemains d'autrefois?
Ame debout et superbe au clignotement des perles,
Verroteries brûlées aux sables roux ?
Encore, voix modulée à distance étroite
Qui charmaient le monde et moi-même.

Boucles accrochées aux aubépines
Où se levait les matins d'espoir.
Moi – témoin des soleils levants
J'ouvrais mes mains aux rayons
De la chaleur humaine.
J'inscrivais des sourires dans les pierres.
Fossiles immortels -

Alors Octobre me ramenait des souvenirs de flammes,
Des douceurs étranges d'âtres et d'intimité,
Avec des mains tendues vers les cendres chaudes,
Avec des mains faisant craquer les châtaignes,
Avec des mains de vieillard tremblantes qui priaient le soir.

Octobre me ramenait des souvenirs de sillons ouverts,
De brumes qui se levaient sous les pas des chevaux,
Des pas de boeufs lourds, des tornades de feuilles,
Des bruissements d'amour et ton souffle déjà.

Que ramènent des sons de cloches étouffés dans la pluie ?
Ce soir c'est le vent d'eau qui cherche ma fenêtre,
Mais tu es là, couchée au creux de la lumière
Près de la lampe rose, silencieuse, lisant.

Moi, témoin des soleils levants, j'ouvrais mes mains
D'enfant à la chaleur humaine.
A la fuite d'un souffle modulé dans les cœurs,
Vers ce que tu devenais déjà.

PROSE

Claude Fayoux



RIRES ET CRIS AU PRÉ DU PONT

La douceur des températures d'octobre a incité de nombreux parents à venir jusqu'à l'aire de jeux installée au Pré du Pont. Ainsi de nombreux enfants de 5 - 6 ans à 13 et plus ont pu s'en donner à cœur joie. Que leurs rires, leurs cris étaient réconfortants. Ils laissaient librement éclater la joie de se retrouver, partageant de saines activités un peu plus ludiques et physiques que les smartphones et autres tablettes ! Pour toutes celles et ceux qui ont fréquenté ce lieu mis à leur disposition par la municipalité d'Anché, les vacances de la Toussaint ont été un vrai plaisir, peu onéreux.

PATATI ET PATATA

Il y a quelques mois, avec mon épouse, nous attendions notre tour dans la salle d'attente d'un docteur consultant à Poitiers ; d'autres personnes attendaient leur tour. Parfois, dans ces moments bien particuliers, le temps semble bien long ; que nenni !! Voilà que soudain, à 2 ou 3 sièges, trois dames non contentes d'un conciliabule discret au timbre feutré, se lancent dans des échanges verbaux dont les décibels avaient un spectre acoustique élevé. Nous avons assisté, à l'insu de notre plein gré, à une conversation « et je suis allée en Guyane, et l'autre de répondre et moi à la Réunion et la voisine était radine, etc. » Ma voisine d'en face, accompagnée de sa fille, semblait décontenancée par ce tohu-bohu. Marinette et moi avons fait partie ce jour-là des patients impatients de quiétude.

LE CLAIN AU PLUS BAS LE 26 OCTOBRE 2018



En faisant une petite marche journalière des Plantes à la mairie, j'avais déjà remarqué que le niveau du Clain au pont avait bien baissé. Effectivement, j'apercevais facilement le sable au fond et surtout le niveau de l'eau était en dessous de la base des piles du pont. Je n'ai pu résister au plaisir de fixer ce rare moment sur la « pellicule » de mon appareil photo. Depuis que j'habite à Anché (1981) je n'avais jamais vu le Clain aussi bas.

HISTOIRE

Gwénaëlle Augry

LES SOLDATS (1914-1918) NATIFS D'ANCHÉ NON-INSCRITS SUR LE MONUMENT AUX MORTS D'ANCHÉ

Avec près de 1.400.000 morts, la France sort de la Première Guerre mondiale profondément endeuillée. 27 soldats natifs d'Anché, âgés de 20 à 42 ans, ont perdu la vie au cours du conflit.

Le tableau ci-dessous mentionne les 13 soldats qui ne sont pas mentionnés sur le monument aux morts de la commune. En effet, ces derniers sont inscrits sur le monument aux morts de leur dernière commune de résidence.

Nom, prénoms	Date et lieu de naissance, profession	Décès /inhumation	Inscription monument aux morts
BERLAND François (33 ans) <i>Soldat au 325^e RI</i> <i>Croix de guerre étoile de bronze</i>	09/01/1885 (LES RETZ) ¹ Acte de N n°1 Marié à Saint-Sauvant le 14/05/1910 avec Amélie Cousson <i>Cultivateur</i>	05/04/1918 Disparu à Aubvillers (80- Somme) /-	LUSIGNAN (86)
BERNUCHON Auguste Camille (26 ans) <i>Soldat au 56^e RI Coloniale</i>	23/03/1891 (MOISAIS) Acte de N n°5 <i>Domestique de ferme</i>	21/09/1917 Mort de maladie à l'hôpital temporaire no 1 Zeitenlick (Grèce) / Cimetière militaire de Zeitenlick à Thessalonique ? Pas de mention sur la liste émise par l'ambassade de France	VIVONNE (86)
BROTTIER Etienne Alfred (27 ans) <i>Soldat au 224^e RI</i>	26/12/1889 (MOISSEAU) Acte de N n°21 Marié le 20/12/1913 à Saint-Benoît avec Léonie Demarbre <i>Cultivateur</i>	20/03/1917 Tué à l'ennemi Soissons (02-Aisne) / Vauxaillon (02-Aisne), Nécropole Nationale « Vauxaillon », tombe individuelle 987	SAINTE-BENOÎT (86)
BRUNET Amédée (20 ans) <i>Soldat au 153^e RI</i>	20/11/1893 (GRAND ALLIER) ² Acte de N n°10 <i>Cultivateur</i>	20/08/1914 Disparu Morhange (57- Moselle) /-	Inscrit depuis le 11/11/2018 à VANZAIS (79)
FEROUX François Honoré (20 ans) <i>Soldat au 147^e RI</i>	16/01/1896 (L'OGNON) Acte de N n°1 <i>Cultivateur</i>	04/11/1916 Tué à l'ennemi Génermont (80-Somme) / Selon fiche matricule : « Inhumé à environ 200 m. S de Génermont » ³ (80-Somme)	PAYRÉ (86)

METAYER Louis Emile (42 ans) <i>Soldat au 68^e RI</i> <i>Croix de guerre étoile de bronze</i>	07/06/1874 (PETIT ALLIER) ⁴ Acte de N n° 12 Marié le 04/10/1910 à Payré avec Marie-Louise Moussac <i>Cultivateur</i>	17/09/1916 Tué à l'ennemi Vermandovillers (80- Somme) /-	PAYRÉ (86)
MONATE Alexandre Edouard (31 ans) <i>Soldat au 325^e RI</i>	25/09/1886 (VILLENON) Acte de N n° 19 Marié le 02/10/1911 à Vivonne avec Marie Proust <i>Maçon</i>	30/08/1918 Tué à l'ennemi Chavigny (02-Aisne) / Ambleny (02-Aisne) Nécropole militaire « Bois Robert » Carré E tombe individuelle 498	VIVONNE (86)
NERISSON Pierre (29 ans) <i>Soldat au 409^e RI</i> <i>Croix de guerre étoile de bronze</i>	12/12/1888 (GRAND ALLIER) Acte de N n°12 <i>Cultivateur</i>	18/07/1918 Tué à l'ennemi Bussiares (02-Aisne) / Château-Thierry (02-Aisne) Nécropole Nationale « Chesneaux » Tombe individuelle 880	CHAMPAGNÉ-ST-HILAIRE (86)
PANNETIER Eugène (30 ans) <i>Soldat au 125^e RI</i>	25/06/1884 (LA BARAUDIÈRE) ⁵ Acte de N n°9 Marié le 19/09/1910 à Rom avec Marie Bouroumeau <i>Cultivateur</i>	10/11/1914 Tué à l'ennemi Saint-Julien (Belgique) /-	CHAUNAY (86)
ROBIN Louis Eugène (33 ans) <i>Soldat au 125^e RI</i>	10/08/1881 (FONSALMOIS) Acte de N n° 10 Marié le 24/09/1912 à Rouillé avec Marie Morillon <i>Cultivateur</i>	14/11/1914 Disparu Saint-Julien (Belgique) /-	ROUILLÉ (86)
ROY Eugène né ROYER (32 ans) <i>Soldat au 125^e RI</i>	02/01/1882 (LE PLESSIS) Acte de N n°1 Marié à Vivonne le 25/01/1910 avec Georgette Pairault <i>Cultivateur</i>	14/11/1914 Mort des suites de blessures de guerre à Wieltje (Belgique) /-	VIVONNE (86)
THOUVENIN Auguste Joseph (23 ans) <i>Soldat au 79^e RI</i>	23/04/1891 (PETIT ALLIER) Acte de N n°7 <i>Cultivateur</i>	05/09/1914 Mort par suite de blessures (en captivité) à Grafenwöhr (Allemagne) / Sarrebouurg (57-Moselle) Nécropole Nationale « prisonniers de guerre 1914-1918 » tombe individuelle 5330	MARNAY (86)
VILLANNEAU Olivier (26 ans) <i>Soldat au 32^e RI</i>	13/08/1888 (PILOCHET) Acte de N n°7 Marié le 22/06/1912 à Marnay avec Augustine Louise Thouvenin <i>Cultivateur</i>	30/10/1914 Mort de maladie contractée en service (typhoïde) à l'hôpital Corbineau de Châlons-sur-Marne ⁶ (51-Marne) / Châlons-en-Champagne (51-Marne), carré militaire « de l'Est », tombe individuelle 3482	MARNAY ET VOULON (86)

Exposition du 06 au 13 janvier à la salle des fêtes d'Anché

“LES SOLDATS D'ANCHÉ DANS LA GRANDE GUERRE”
de Gwénaëlle Augry

RI : Régiment d'Infanterie

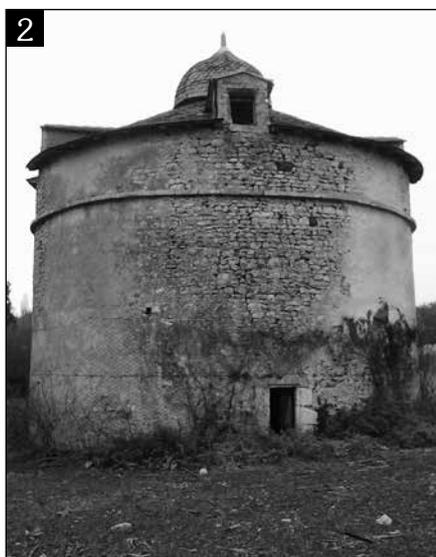
- Lieu-dit rattaché à la commune de Voulon depuis 1894
- Idem
- Génermont était une ferme avec dépendances (commune de Fresnes Mazancourt). Aujourd'hui disparue, un calvaire marque son emplacement.
- Lieu-dit rattaché à la commune de Voulon depuis 1894
- Lieu-dit rattaché à la commune de Voulon depuis 1894
- Actuellement Châlons-en-Champagne

LE PIGEONNIER

Patrick Gormally



Le lecteur anchéen croira sans doute reconnaître le pigeonnier de la première photo. Et la deuxième alors ? Le regard attentif verra que le pigeonnier de la deuxième photo est celui qui est situé au Bas Reclos, Château d'Anché, et le premier pigeonnier se trouve en fait sur la commune de Vivonne sur la route de Marçay. Le Pigeonnier du Treuil qui date de 1660 est propriété de la commune de Vivonne qui l'a restauré en 2001. Il ressemble beaucoup à celui d'Anché par sa forme, sa taille et son architecture, ce qui permet de croire qu'ils datent tous les deux de la même époque. Le droit seigneurial dit de fuie (élevage de pigeons pour la chair et exploitation des fientes comme engrais) existait déjà dans le cas du Treuil en 1480, époque où Pierre d'Anché, le poète et soldat, vivait à Anché et composait des poèmes tout en étant écuyer du roi Louis XI et allié de sa fille qui lui succéda, Anne de Beaujeu.



L'existence d'un pigeonnier à proximité d'un château était preuve de privilège et de richesse car il formait avec la garenne (élevage de lapins) et l'étang (élevage de poissons) un précieux garde-manger pour les seigneurs ; en plus la belle esthétique rajoutait au prestige du propriétaire. Durant l'année on vendait les pigeonneaux pour l'alimentation des malades (comme les lapins) ainsi que la fiente comme engrais, produit assez rare en ces temps de peu d'élevage.

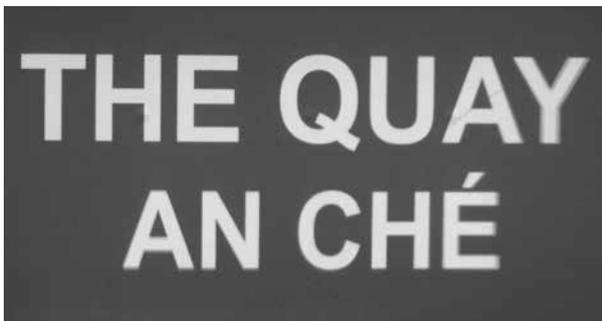
L'intérieur abrite des trous ou boulins où les pigeons nichaient (le Treuil contient 1336 boulins pour plus de 2660 oiseaux) ; un escalier tournant permettait d'accéder aux nids ; une corniche extérieure, qu'on trouve aussi sur le pigeonnier d'Anché, empêchait les prédateurs de passer par les lucarnes (ouvertes du matin au soir) et aux oiseaux de se poser dans la journée quand ils ne picoraient pas les semences dans les champs réduisant d'autant les rendements et la quantité de farine indispensable pour la fabrication du pain. Le privilège a été aboli au moment de la Révolution française ce qui a entraîné l'enfermement des pigeons et l'instauration du droit de chasse aux paysans.

Ainsi on peut supposer que le château médiéval d'Anché, qui a disparu, se trouvait à proximité du pigeonnier, distant de quelques centaines de mètres seulement. Aujourd'hui l'existence du pigeonnier est un beau témoignage d'une époque révolue, un rappel de la puissance de la famille des d'Anché maîtres du lieu de 1100 à 1700 et un bel exemple du patrimoine de la région.

ÉNIGME

Des Anchéens en voyage en 2018 ont ramené les photos qui suivent, mais quel pays ou région ont-ils visité ?

Répondez aux questions et faites votre choix.



Le village d'Anchais sur la commune de Maillezais (85) ?

La prononciation de « An Ché » le laisse entendre mais pas l'orthographe n'est-ce pas ? ni le panneau bilingue.

« An Ché » provient d'une langue celtique et veut dire « Le Quai ».



Que fait cette petite mare entourée de «terre noire» et de joncs ?

Tout autour se trouve une tourbière.



Que contiennent les sacs blancs au milieu du paysage et devant les montagnes dans le fond ?

Les sacs blancs (de l'engrais chimique) en plastique contiennent des pains de tourbe séchée.



Que vient faire ce joli manoir où un président de la République française a pourtant séjourné à un moment critique de sa carrière, mais qui était-ce ? Mac Mahon ?

Le général de Gaillie a séjourné avec Madame Yvonne au « Cashel House Hotel » en 1969.

RÉPONSE : en Irlande !

CARTES POSTALES ANCIENNES

**Les temps changent,
l'amour et l'humour restent...**



AU VILLAGE - Femme sensible

« Quand j'vois des chouses de même, ô m'dounn' des idies; je n'peux pas dormi la nuit d'après. »



« Pardon! la vieille, c'est ici dit-on, le pays des ânes? »

« Oll' est vrai qu'on ou dit, mais l'on passe bin pus qui n'en reste. »



« T'y s'ras pas trejous la servante, quand' la boune femm' y s'ra pus, j' nous marierons; alors j'arai une vache de pus, pis après, j'el' vrons des petits gorets. »



AU VILLAGE - La faute à Ferdinand

- « Comment, toi! une enfant de Marie, dans cet état! »

- « M'ssieu l'curé; oll' est d'la faute à Ferdinand, qu'a voulu m'apprendre l'mystère de l'incarnation. »

PRENONS NOS BINETTES



LES ANCHÉENS ET ANCHÉENNES ONT PRIS LEUR BINETTE !
DU LIEN SOCIAL À ANCHÉ PAR LE JARDINAGE !!

LES BULBES VONT FLEURIR !!!

Sous les auspices de l'Anchentée, des bonnes volontés ont planté des bulbes en novembre 2018. Le but de l'activité était de développer la végétation du domaine public tout en respectant l'environnement et la biodiversité et de créer davantage de lien social entre Anchéens.

Anché a du charme : le Pré du Pont, le Clain et sa vallée, les arbres et la forêt, les devants des maisons et les rues fleuris. L'entretien du patrimoine communal et des routes, rues et chemins (50 km de voirie au total), la tonte et l'élagage le long des mêmes voies et dans la prairie prend énormément de temps aux services techniques.

Il existe une longue tradition d'entretenir régulièrement devant chez soi et dans le domaine public mais la commune est grande, 16,23 km². Ensemble on peut plus ! En attendant que les bulbes fleurissent il est maintenant proposé aux citoyens bénévoles de continuer à participer au fleurissement de la commune au printemps 2019.

Le mot écologie vient du grec oikos (maison, habitat) et de logos (verbe, discours). Il s'agit donc des relations entre les organismes vivants et le monde environnant, c'est-à-dire nous tous qui vivons dans **notre espace de vie local**, Anché, et la flore et la faune avec lesquelles nous le partageons.

Le but est de créer de la convivialité entre résidents actifs et retraités en impliquant célibataires, parents et enfants selon la disponibilité de chacun et au bénéfice de tous. Ainsi on aidera le personnel de la commune, on contribuera à la disparition des produits phytosanitaires, on entretiendra un fleurissement naturel, on améliorera notre cadre de vie commun et on embellira Anché !

En donnant un peu de son temps on découvre les autres, on se lie, on crée de la convivialité locale !

QUELQUES ACTIVITÉS PRINTANIÈRES SONT PROPOSÉES :

- Désherber autour du monument aux morts, le chemin des Passeroses, la ruelle du Cordonnier, la rue du Pont, devant l'ancienne épicerie, autour du terrain de tennis et des abribus
- Nettoyer le trottoir etc. devant chez soi et autour. Certains le font déjà, bravo !

D'AUTRES ACTIVITÉS POURRAIENT SUIVRE :

- Planter des fleurs et des légumes dans des jardinières en lieu public
- Initier les enfants au semis, à l'entretien, à la récolte des fruits et légumes
- Installer un hôtel à insectes en lieu public
- Installer des jardinières dans les lotissements, les villages et autres lieux-dits
- Consommer ensemble les fruits du labour

COMMENT FAIRE ?

Les intéressés sont invités à guetter les annonces dans les médias et réseaux.



BINONS ENSEMBLE
POUR LE BIEN DE TOUS !

M. COLIBRI

AGENDA

1^{ER} SEMESTRE 2019

JANVIER

.....

dim. 6

VŒUX DU MAIRE
Salle des fêtes d'Anché - 12h

merc. 16

A.G. Le Club de l'amitié (voir page 26)

dim. 20

DICTÉE
Salle des fêtes d'Anché - 15h



FÉVRIER

.....

sam. 2

DOCUMENTAIRE
L'Anchentée (voir page 29)

**vend. 15, sam. 16
& dim. 17**

THÉÂTRE « WIFI OR NOT WIFI »
*Les compagnons de la bonne humeur
(voir page 26)*



MARS

.....

sam. 2

CARNABOOM
L'Anchentée (voir page 29)

dim. 17

REPAS DE LA COMMUNE POUR LES ANCIENS
Salle des fêtes d'Anché - 12h

sam. 30

CONFÉRENCE « ATTENTION SORCIÈRES ! »
L'Anchentée, (voir page 29)

AVRIL

.....

sam. 13 & dim. 14

RECONSTITUTION HISTORIQUE
Relais Equestre de Villenon (voir page 27)

sam. 20

LES OEUFS DE PÂQUES
Salle des fêtes d'Anché



MAI

.....

sam. 11

SCÈNE OUVERTE
L'Anchentée (voir page 29)

dim. 26

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

JUILLET

.....

jeu. 4

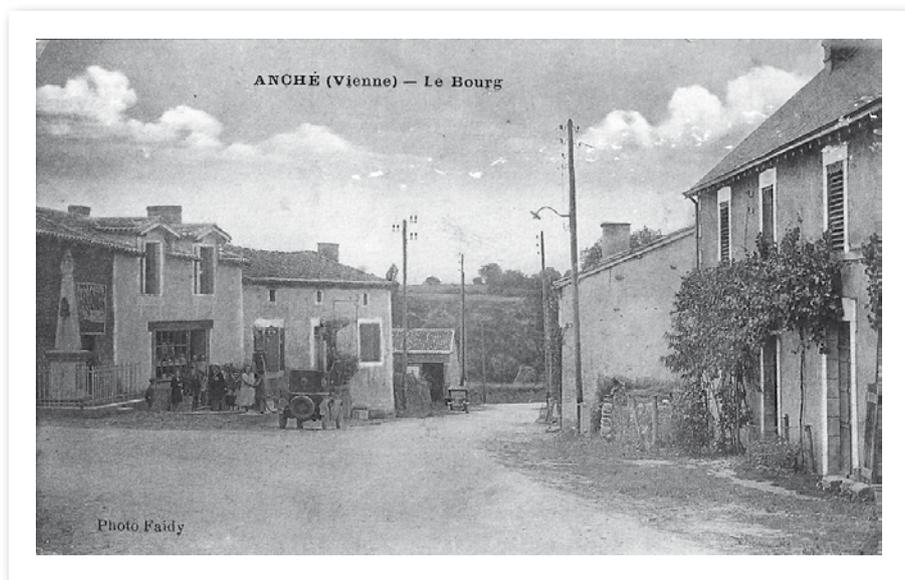
PIQUE-NIQUE
Le Club de l'amitié (voir page 26)

sam. 6

L'ÉTÉ ENCHANTÉ
L'Anchentée (voir page 28)

sam. 27

VILLAGE WESTERN
Relais Equestre de Villenon (voir page 27)



ANCHE - Le bourg

**VILLES ET
VILLAGES
FLEURIS
2018**



diplôme décerné à : **ANCHÉ**

5^{ème} Prix départemental

le 23 novembre 2018

Bruno BELIN
Président du Département

Bruno Belin

